3 1761 01821065 5

ADOLPHE JOANNE

GÉOGRAPHIE

DE

LA DRÔME

13 gravures et une carte

DC
611
D783J6

HACHETTE ET Cie

GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT

DE

LA DRÔME

AVEC UNE CARTE COLORIÉE ET 13 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE
GÉNÉRAL DE LA FRANCE

156578
15/10/20.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

Droits de traduction et de reproduction réservés.

TABLE DES MATIÈRES

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie	3
II	2	Physionomie générale	5
III	3	Cours d'eau	10
IV	4	Climat	24
V	5	Curiosités naturelles	26
VI	6	Histoire	26
VII	7	Personnages célèbres	38
VIII	8	Population, langues, cultes, instruction publique	39
IX	9	Divisions administratives	41
X	10	Agriculture	44
XI	11	Industrie ; mines	47
XII	12	Commerce, chemins de fer, routes	49
XIII	13	Dictionnaire des communes	50

LISTE DES GRAVURES

1	Forêt de Saou	9
2	Bourdeaux, avant la reconstruction du pont	19
3	Nyons	21
4	Die	27
5	Valence	29
6	Ruines du château d'Albon	31
7	Montélimar	33
8	Montbrun	35
9	Crest	53
10	Grignan	55
11	Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, à Nyons	59
12	Suze-la-Rousse	61
13	Maison des Têtes, à Valence	63

DC
611
D783J6

Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

DÉPARTEMENT

DE

LA DRÔME

I. — Nom, formation, situation, limites, superficie.

Le département de la Drôme doit son *nom* à sa plus belle rivière, la Drôme, qui y prend sa source, qui le traverse du sud-est à l'ouest et qui y a un cours de plus de 100 kilomètres.

Il a été *formé*, en 1790, aux dépens de la **Provence**, du **Comtat Venaissin** et du **Dauphiné** : à la Provence et au Comtat, il n'a guère pris qu'une vingtaine de mille hectares, mais il en a tiré 636 129 du Dauphiné (*Viennois*, *Valentinois*, *Diois*, *Tricastin*, *Baronnies*).

Peu éloigné de la frontière italienne, ce département appartient au sud-est de la France. Il est compris entre 44° 7′ et 45° 20′ 25″ de latitude N., et entre 2° 18′ et 3° 23′ de longitude E. : il est donc *situé* à égale distance du Pôle et de l'Équateur, que séparent 90 degrés ou un quart de cercle. Valence, son chef-lieu, est à 618 kilomètres de Paris par le chemin de fer et à 480 kilomètres à vol d'oiseau. Il se trouve à peu près sous la même latitude que Bordeaux, Aurillac et Briançon, sous la même longitude que Sedan, Bar-le-Duc, Dijon, Lyon et Avignon.

Ce département est séparé de la mer Méditerranée par

deux départements, Vaucluse et les Bouches-du-Rhône; un seul, les Hautes-Alpes, le sépare de l'Italie; cinq, l'Ardèche, le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, le séparent de l'Espagne; trois, dont deux fort longs, l'Ardèche, la Loire et l'Allier, le séparent du département du Cher, qui occupe assez exactement le centre de la France. Enfin, sans compter la Seine, six départements, l'Isère, la Loire, l'Allier, le Cher, le Loiret, Seine-et-Oise, le séparent de Paris.

Ce département est *borné :* au nord-nord-est, par le département de l'Isère; à l'est, par ceux de l'Isère et des Hautes-Alpes ; au sud, par ceux des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'ouest, par le Rhône, qui le sépare du département de l'Ardèche. Ses limites sont naturelles ou conventionnelles, c'est-à-dire tracées, sans tenir compte des obstacles naturels tels que les montagnes, les rivières ou les ruisseaux. Les principales limites naturelles sont le Rhône, du nord au sud du département, pendant 125 kilomètres, sur toute la frontière de l'ouest; au nord, le Dolon et le ruisseau de Derroie (6 kil.); l'Isère (7 kil.), la Bourne (10 kil.), la Vernaison (4 kil.); et de nouveau la Bourne (5 kil.); à l'est, une ligne sinueuse, d'un développement d'environ 140 kil., longeant une série de crêtes dont la plus élevée, la crête des Aiguilles, a 2403 mètres d'altitude; l'Aygues et l'Armalaude, sur une longueur de 7 kilomètres; enfin, au midi, une autre ligne de crêtes moins élevées et le Toulourenc (8 kil.).

Sa *superficie* est de 652 155 hectares : sous ce rapport, c'est le 30e département de la France; en d'autres termes, 29 sont plus vastes.

Il s'étend surtout en longueur, du nord-ouest au sud-est. La plus grande ligne que l'on puisse tirer sur son territoire, de Saint-Rambert-d'Albon à l'extrémité méridionale de la commune de Montfroc, est, à vol d'oiseau, de près de 150 kilomètres. Sa *largeur* varie beaucoup: elle est de 25 kilomètres à la hauteur de Tain, de 50 sous le parallèle de Valence, de près de 90 sous celui de Saillans (largeur maxima) et de 60 enfin sous celui de Grignan. Son *pourtour*, en ne tenant pas

compte d'une multitude de sinuosités secondaires, atteint environ 450 kilomètres.

II. — Physionomie générale.

Vu du sommet de Rochecourbe, le point le plus élevé du centre du département (1592 mètres), le département de la Drôme offre un véritable chaos de montagnes qui s'abaissent rapidement vers l'ouest, dans la direction du Rhône, et du nord au sud en suivant la pente du fleuve. L'inclinaison générale du sol est de l'est au sud-ouest, le point le plus élevé (2405 mètres) étant à l'ouest de Lus, sur la limite du département (les monts Aiguilles), et le point le plus bas (50 mètres) à l'endroit où le Rhône quitte le département. Ces montagnes ne contiennent qu'exceptionnellement des roches primitives et des schistes ; elles appartiennent au calcaire jurassique.

En général, le sol des plaines est un terrain tertiaire composé de diverses espèces d'argiles ; cependant dans les plaines qui bordent le Rhône on trouve des terrains diluviens ou post-diluviens qui sont, pour la plupart, d'une grande fertilité.

L'aspect et la nature du territoire offrent une grande variété.

Le département présente trois régions très-distinctes : la première, au nord, comprise entre le Rhône et l'Isère, est formée de plaines et de collines dont les plus élevées ne dépassent pas 550 mètres. Sa partie septentrionale est occupée par la **Valloire**, *vallis aurea* (Vallée dorée), terre dont le nom indique la fertilité, où les ruisseaux s'engouffrent, puis ressortent en rivières par des sources considérables, telles que celles de la Veuze, à Mantols, et celles des Claires, près de Saint-Rambert-d'Albon : ces dernières sont celles qui ramènent définitivement à la surface du sol pour les conduire au Rhône toutes les eaux visibles et souterraines de la Valloire.

La deuxième région naturelle, qui s'étend de l'Isère, au nord, jusqu'à la rivière de l'Aygues, au sud, est bornée à l'ouest par le cours du Rhône et, à l'est du confluent de la Bourne, dans l'Isère, au mont Devèze près de Nyons, par une ligne sinueuse de

montagnes peu élevées qui suit les contours des premiers contre-forts des Alpes : cette ligne, formée par une série de hauteurs distantes du Rhône de 15 à 20 kilomètres, est brisée par des défilés, où les affluents du fleuve quittent les gorges et les vallons étroits pour s'étendre dans les plaines ou dans de larges vallées dominées par des montagnes peu élevées.

La troisième région, qui comprend le bassin supérieur des cours d'eau à l'est, est tout à fait montagneuse, elle embrasse les deux tiers du département.

Dans la région qui avoisine le Rhône, de légères mais nombreuses ondulations de terrain, surtout aux environs de Valence, réduisent les véritables plaines à une superficie d'une médiocre étendue. A Montélimar cependant, les hauteurs s'éloignent, et le sol de la plaine est presque uni du Rhône à Puy-Saint-Martin (24 kilomètres) et de Marsanne à Châteauneuf-de-Mazenc (11 kilomètres). Au-dessous de Montélimar, les montagnes se rapprochent brusquement du fleuve qui, au passage du Robinet, au-dessus de Donzère, est resserré entre les rochers abrupts et arides de Châteauneuf-du-Rhône et les montagnes de l'Ardèche qui dominent la ville de Viviers. Plus bas encore, à Donzère, la plaine se développe entre le Rhône, Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux, s'étendant bien au delà des limites du département jusqu'aux rochers de Mornas et aux collines qui s'élèvent au-dessus du Pont-St-Esprit (Gard).

La région montagneuse de la Drôme présente un amoncellement confus de chaînons, tantôt parallèles, tantôt perpendiculaires au cours du Rhône, qui s'élèvent de plus en plus à mesure qu'ils se rapprochent des hautes crêtes du Vercors, du Dévoluy et de cimes presque aussi élevées qui limitent le département vers le sud dans les cantons de la Motte-Chalancon, Remuzat et Séderon.

Ces chaînes de montagnes, généralement composées de terrains ou de rochers d'une nature calcaire ou crayeuse, se rattachent, au nord, aux monts de la Grande-Chartreuse (qui sont eux-mêmes, en réalité, un prolongement du Jura) ; au sud, elles se relient aux chaînes arides de Vaucluse et des Basses-Alpes.

C'est dans l'espèce de coin que le département projette à l'est, entre le territoire de l'Isère, au nord, et celui des Hautes-Alpes, au sud, que s'élève, dans les **Monts Aiguilles**, la cime culminante de la Drôme, haute de 2405 mètres. Cette cime (le *Signal de la Vacherie*), dont un versant descend vers la Drôme et l'autre vers l'Isère, fait partie d'un massif de montagnes, le **Dévoluy**, qui dépend aussi de l'Isère où il a son sommet le plus élevé, l'Obiou (2,793 mètres), et surtout des Hautes-Alpes, où se dresse le Mont-Aurouse (2,715 mètres).

Le Dévoluy est séparé des autres chaînes de la Drôme par une dépression où passent le col de la Croix-Haute (1,166 mètres d'altitude), la route et le chemin de fer de Grenoble à Marseille. Ce col met en communication le vallon du Buech (bassin de la Durance) et le vallon de l'Ébron (bassin de l'Isère par le Drac). A une vingtaine de kilomètres au sud-sud-est existe un autre col, le célèbre col de Cabre (1,180 mètres d'altitude).

La vallée de la Drôme sépare le département en deux portions à peu près égales. Très-fertile dans sa partie inférieure, de Saillans au Rhône, cette vallée ne présente plus au-dessus qu'une série de bassins, des lits d'anciens lacs, et des gorges sauvages, stériles, mais sur certains points très-pittoresques comme aux abords de Pontaix. Au nord de la rivière de la Drôme, on distingue surtout les monts du **Vercors** et les monts du **Royannais**, remarquables par la régularité de leurs arêtes de grès vert, leurs grands et leurs petits goulets, défilés où coule la Vernaison et admirés à juste titre parmi les plus pittoresques de la France, par leurs belles et vastes forêts, la forêt du Vercors et celle de Lente.

Les monts du Vercors ont à peine 1800 mètres d'altitude; cependant, tout à fait au sud, à l'est de la ville de Die, sous le nom de *monts Glandaz*, plusieurs de leurs sommets atteignent 1,952 et 2,025 mètres. Les monts du Royannais, au sud, au delà des sources de la Lionne, affluent de la Bourne, changent aussi de nom, pour prendre ceux de *monts d'Ambel*, de *plateau du Chaffal*. A leurs pieds naissent plusieurs affluents

assez importants de la Drôme, notamment la Gervanne, célèbre par ses défilés et par sa belle cascade de la Druise (40 mètres de hauteur), située dans un abîme entouré de rocs recouverts de verdure.

Au sud de la Drôme, jusqu'au cours de l'Aygues, les massifs de montagnes contrastent par leur désordre apparent avec la régularité des chaînes parallèles du Vercors et du Royannais, au nord, et de celle du Ventoux au sud. Les groupes les plus remarquables de cette région sont : la montagne aux trois becs de *Rochecourbe*, avec sa double ligne de rochers admirablement escarpés, nus et semblables à des bastions, à des tours, qui enferment de toute part une admirable et pittoresque vallée connue sous le nom de *forêt de Saou*, longue de 12 à 13 kilomètres, large sur un point de 2 à 3 kilomètres. La montagne de *Couspeau* (1,546 mètres), dont la pointe sud touche au *mont Angèle* (1,608 mètres) et au *Miélandre* (1,450 mètres), forme avec ces deux sommets les points culminants qui séparent les bassins de quatre rivières : la Drôme, le Roubion, l'Aygues et le Lez. Au pied du Miélandre, s'ouvre l'admirable gorge de *Trente-Pas*, par laquelle on entre dans la vallée de l'Aygues, dont l'aspect est à peu près semblable à celui de la vallée de la Drôme, mais qui prend un caractère provençal, au moins à partir de Nyons. Au-dessous de cette ville, la vallée est large et fertile ; au-dessus, surtout près de Villeperdrix et de Sahune, le torrent court dans de sauvages défilés.

Entre la rive gauche de l'Aygues et les frontières des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et de Vaucluse, s'étendent des chaînons de montagnes orientés de l'est à l'ouest et parallèles au Ventoux, dont la croupe énorme, haute de 1,912 mètres, ferme l'horizon vers le sud. La principale vallée de cette partie du département est celle de l'Ouvèze. Les montagnes y sont moins élevées que celles du nord, mais dans les hautes vallées dont les torrents se dirigent vers le Buech et la Durance, on rencontre encore des sites arides et sauvages, des gorges tourmentées, et des rocs escarpés en harmonie avec la partie centrale et septentrionale du département.

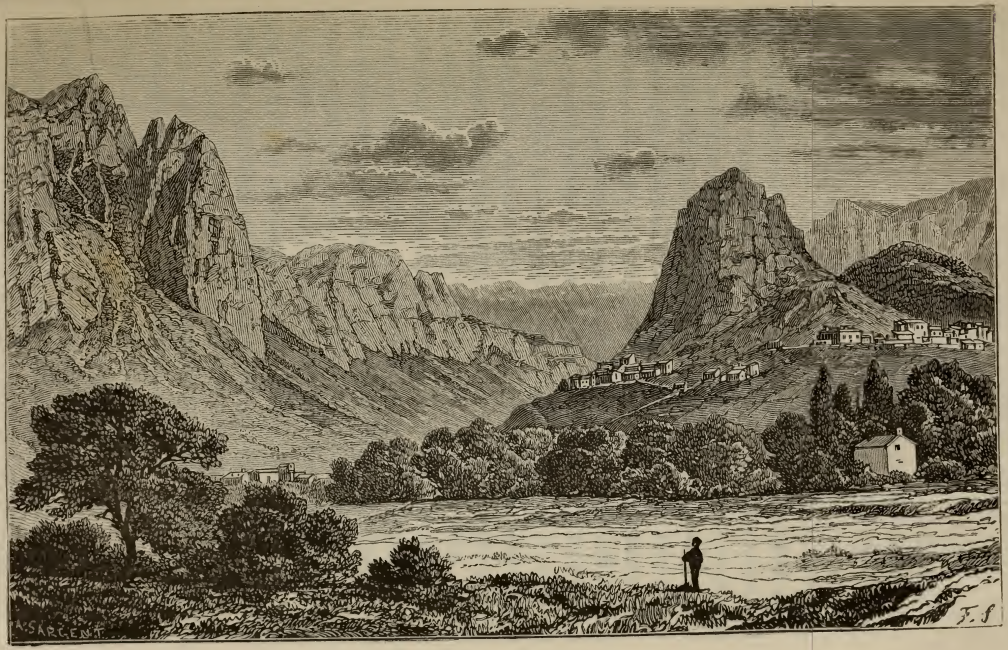

Forêt de Saou.

III. — Cours d'eau.

Le département de la Drôme appartient tout entier au bassin du Rhône. Ses eaux s'écoulent en général de l'est à l'ouest, soit directement dans le fleuve, soit par de grandes rivières et, pour une portion infime, par la Durance, qui n'appartient pas au département.

Le **Rhône**, le fleuve le plus abondant et le plus rapide de la France, n'en est pas le plus long : cet honneur appartient à la Loire, qui a un cours de plus de 1,000 kilomètres, tandis que le Rhône n'en a que 812, dans un bassin de 9,780,000 hectares (celui de la Loire couvre près de 12 millions d'hectares).

Ce beau fleuve ne naît point en France ; il a sa source en Suisse, dans le canton du Valais, au pied de montagnes qui ont de 3,000 à 3,600 mètres d'altitude et qui portent d'immenses glaciers. Il sort avec une grande abondance à 1,735 mètres au-dessus de la mer, de l'extrémité inférieure de celui de ces glaciers auquel il a donné son nom. Il descend par la vallée du Valais, où il reçoit les eaux de 103,727 hectares de glaciers, se jette dans le lac Léman à 370 mètres et en sort à Genève même, rapide comme une flèche et d'une couleur bleue particulière, dont la science n'a pas encore pu découvrir la cause. Au-dessous de Genève, il reçoit l'Arve, qui lui apporte toutes les eaux de la chaîne du Mont-Blanc et de la vallée de Sixt, puis il entre en France, département de l'Ain (rive droite), par 340 mètres d'altitude, un peu au-dessus de Collonges.

Le Rhône ne traverse en France aucun département, mais il en longe onze, qu'il sépare les uns des autres : cinq bordent sa rive droite, l'Ain, le Rhône, la Loire, l'Ardèche, le Gard ; six sa rive gauche, la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère, la Drôme, Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Il s'ouvre d'abord un étroit passage entre le Jura (le Credo) et les montagnes calcaires de la Savoie (le mont Vuache) : au fort de l'Écluse, à la Perte du Rhône (le fleuve aujourd'hui n'y disparaît plus sous

les rochers de son lit depuis que les ingénieurs les ont fait sauter), à Malpertuis, et sur d'autres points, il est tellement resserré qu'il se réduit aux proportions d'un petit torrent ; à Malpertuis, par exemple, sa largeur ne dépasse pas 6 mètres, mais à peine a-t-il quitté ces défilés qu'il s'élargit dans une vallée où il change constamment de lit. En deçà de Lyon, il coule en moyenne à l'ouest-sud-ouest ; à Lyon, où il se grossit de la Saône, il tourne droit au sud et garde cette direction jusqu'à la mer. De Lyon à la Méditerranée, il baigne Vienne, et, dans le département qu'il sépare de celui de l'Ardèche sur une longueur de 125 kilomètres et dans lequel il entre par 134 mètres d'altitude, il rencontre Saint-Rambert-d'Albon, Saint-Vallier, Tain, Valence, Loriol, Montélimar, Donzère et Pierrelatte, longeant tantôt le pied de collines qui portent des vignobles célèbres, tantôt, comme à Montélimar, des plaines fertiles. Grossi de l'Isère en amont de Valence, il atteint bientôt le midi du département, où il coule au pied de collines sur lesquelles croît déjà l'olivier. Puis, quittant le département au-dessous de Pierrelatte, par 54 mètres d'altitude, il passe à Avignon, où il reçoit la Durance, et atteint enfin Arles. En amont de cette ville il se divise en deux branches, le Grand-Rhône et le Petit-Rhône, qui enferment entre elles 75,000 hectares d'étangs, de levées, de terres fertiles mais insalubres : on nomme ce delta la Camargue.

Le Rhône verse à la Méditerranée une masse d'eau considérable, évaluée à 504 ou 550 mètres cubes par seconde à l'étiage, à 1,718 ou 2,603 en moyenne. Ses crues sont terribles : elles entraînent 12,000 mètres cubes à la seconde. La rapidité de son cours et les accidents de son lit en rendent la navigation difficile, mais de grands travaux en cours d'exécution doivent améliorer enfin ce regrettable état de choses.

Le Rhône reçoit sur le territoire de la Drôme ou hors du territoire de ce département, les cours d'eau suivants, qui le traversent ou lui servent de limites : le Dolon, les Claires, le Bancel, la Galaure, l'Isère, la Véoure, la Drôme, la Tessonne, la Leyne, le Roubion, la Riaille, la Berre, le Lauzon, le Lez, l'Aygues,

l'Ouvèze, et le grand Buech, dont les eaux arrivent au Rhône par l'intermédiaire de la Durance.

Le *Dolon* (38 kilomètres de longueur), qui sort d'un étang situé près de Pommiers (Isère), sépare pendant 6 kilomètres le département de la Drôme de celui de l'Isère ; entre autres cours d'eau, il reçoit la *Derroie*, qui sert aussi de limite à ces deux départements et tombe dans le Rhône à 2,500 mètres en amont de Saint-Rambert.

Les *Claires* sont formées par l'*Oron*, la *Veuze* et le *ruisseau des Collières*. Elles se jettent dans le Rhône à 100 mètres de Coineau après avoir passé sous le pont de Saint-Rambert. L'*Oron* naît à côté de la ligne de Saint-Rambert à Grenoble, à la base de la colline de Beaufort (370 mètres), de sources très-nombreuses jaillissant dans 120 hectares de marais et provenant des infiltrations de la Valloire.

Le *Bancel* n'a que 20 kilomètres. Il naît au sud de Lens-Lestang, passe au-dessous d'Albon, à Saint-Romain et tombe dans le Rhône à Andancette.

La *Galaure*, dont le cours atteint 56 kilomètres, naît à 5 kilomètres de Roybon (Isère) et, accrue de plusieurs ruisseaux, entre dans la Drôme à 3 kilomètres en amont du Grand-Serre, reçoit le *Galaveyson*, baigne Hauterives, puis, grossie de la *Vermeille*, traverse les pittoresques défilés de Rochetaillée et se jette dans le Rhône à Saint-Vallier.

L'**Isère** est une des rivières les plus considérables de la France, la *première* à l'étiage après le Rhône, bien qu'elle n'ait pas même 300 kilomètres de cours. Elle descend des glaciers qui dominent le col du Mont-Iseran, groupe de montagnes de 3,000 à 4,000 mètres, situé en Savoie, entre la France et l'Italie. A Val-de-Tignes, premier village de la vallée, l'altitude de son lit est de 1,849 mètres. Accrue de l'Arc, elle entre dans le département de l'Isère, baigne Grenoble, reçoit le Drac et contourne le beau promontoire du Bec-de-l'Échaillon. Là sa vallée s'élargit. Elle passe non loin de Tullins et de Saint-Marcellin et, après s'être accrue de plusieurs autres cours d'eau, elle entre, au point où elle reçoit la Bourne, par

145 mètres d'altitude, dans le département de la Drôme, lui sert de limite jusqu'au-dessous d'Eymeux, sépare Romans de Bourg-de-Péage et, après 39 kilomètres de cours dans le département, tombe dans le Rhône au-dessous de la Roche-de-Glun, par 107 mètres d'altitude.

Aux plus basses eaux connues, au fort de l'hiver, l'Isère roule encore 64 mètres cubes d'eau et demi par seconde devant Grenoble et 105 au-dessous du Drac. Cette rivière, navigable officiellement pendant 165 kilomètres, de Montmélian (Savoie) au Rhône, porte en réalité très-peu de bateaux à cause de l'irrégularité de son lit et de la rapidité de son courant. Dans ses grandes crues, elle roule environ 1,000 mètres cubes par seconde.

L'Isère reçoit dans le département plusieurs cours d'eau peu importants : le ruisseau du Loup et la Savasse, affluents de gauche, l'Herbasse et la Veaune, affluents de droite. Le ruisseau du *Loup* (6 kilomètres de cours), qui naît près des Lagiers, par 305 mètres d'altitude, tombe dans l'Isère au-dessous du Port-d'Ouvey. — La *Savasse* sort de la forêt de Thivolet (554 mètres) et, accrue du *Bagnol*, passe à Peyrins ; après 28 kilomètres de cours, elle se jette dans l'Isère à Romans.— L'*Herbasse*, dont le cours est de 45 kilomètres, naît à 2 kilomètres au sud de Roybon (Isère), par 596 mètres d'altitude, à 4 kilomètres et demi au nord-est de Montrigaud, entre dans la Drôme, y baigne Onay, Crépol, reçoit la *Limone*, passe à Margès, à Saint-Donat, et, accrue du *Merderet*, se jette dans l'Isère près des Clermonts. — La *Veaune*, qui a 12 kilomètres de cours, naît près de Marsas, dans des collines de 256 mètres et tombe dans l'Isère au-dessous de Beaumont-Monteux. — La **Bourne**, affluent de gauche de l'Isère, a 40 kilomètres de cours. Elle naît à un peu plus de 1,000 mètres d'altitude, dans les monts de Lans (Isère). Elle touche à la Drôme à Pont-en-Royans (Isère), d'où part le canal d'irrigation de la Bourne (7 mètres cubes d'eau par seconde) ; là elle coule dans un abîme où elle reçoit la Vernaison ; plus bas, accrue de la Lyonne, elle baigne Saint-Nazaire et tombe dans l'Isère au

Port-de-Rochebrune : La *Vernaison* (35 kilomètres de cours) naît au bas du col de Rousset et du sommet de la Nève (1,658 mètres), baigne Rousset, la Brettière, Saint-Aignan où elle se grossit des eaux vomies par la caverne de la *Luire*, traverse les gorges des Grands-Goulets, la vallée d'Echevis, le défilé des Petits-Goulets et atteint la Bourne à Sainte-Eulalie ; la *Lyonne* (25 kilomètres de cours) a ses sources sur le Touleau (1,585 mètres), passe à Bouvante-Haut, se perd dans des prairies, reparaît plus abondante, et, grossie du *Léoncel*, baigne Saint-Martin-le-Colonel, Oriol-en-Royans, Saint-Jean-en-Royans, reçoit le *Cholet*, accru sans doute du *Brudour*, dont les eaux se perdent dans des gouffres ou *scialets*, laisse à gauche Saint-Thomas, au-dessous duquel elle se perd enfin dans la Bourne.

La *Véoure* (40 kilomètres de cours) descend des pentes qui dominent Peyrus (1,150 à 1,231 mètres), reçoit la *Lioure*, baigne Chabeuil, s'accroît de plusieurs ruisseaux (l'*Écoutay*, qui passe à Beaumont-lès-Valence ; le *Guimand ;* le *Pétochin*, qui vient de Montmeyrand et de Monteléger), passe au nord-est d'Étoile, reçoit l'Ozon qui vient d'Ambonil et se jette dans le Rhône en face du confluent de l'Érieux.

La **Drôme**, dont le cours tout entier dans le département est de 118 kilomètres, est une rivière importante dont la source (la Font-de-Drôme) est au pied du presbytère de la Bâtie-des-Fonds, canton de Luc-en-Diois. Elle passe à Valdrôme, traverse un large bassin où viennent aboutir sept vallées et, grossie des torrents qui les arrosent, elle se dirige vers le nord-ouest, en suivant une vallée bordée de montagnes arides mais pittoresques ; puis, après avoir dépassé le torrent de la Maravelle, ses eaux coulent pendant plusieurs kilomètres entre deux digues qui élèvent sensiblement son lit au-dessus du fond de la vallée ; elle laisse à gauche Charens e Beaumont. Bientôt elle s'engage dans un étroit défilé où ses eaux, arrêtées par un éboulement de la montagne, forment deux lacs d'une superficie totale de 300 hectares, dont le desséchement, entrepris en 1788, n'est pas encore terminé. La

Drôme franchit ensuite le *Claps*, digue de 800 à 900 mètres de longueur formée par cet éboulement, du haut de laquelle elle tombe en formant deux cascades qui offrent un beau spectacle quand les eaux sont abondantes. Elle baigne Luc, Recoubeau, Molières, Die où, coulant vers l'ouest, elle redescend bientôt vers le sud à Sainte-Croix, passe à Pontaix dans une gorge étroite au delà de laquelle sa vallée s'élargit jusqu'à Vercheny, dominé par des montagnes de forme étrange (le Roc de Barry, 1,115 mèt.); puis, reprenant sa course vers l'ouest, elle entre de nouveau dans une gorge étroite et tortueuse, baigne Saillans, Aubenasson, Mirabel-et-Blacons, Aoust, atteint Crest, où son large lit se déroule dans une magnifique vallée, et, longée par le chemin de fer de Livron à Crest, elle laisse à gauche Chabrillan et Grane, Allex à droite, passe non loin de Livron et tombe dans le Rhône à deux kilomètres au-dessus du Pouzin (Ardèche), par 93 mètres d'altitude.

Les affluents de la Drôme sont : les ruisseaux du Ronchet, du Clos-Long, du Villard, de Juillanne, du Col-de-Rossas, la Maravelle, le torrent de Niéregourzine, le Rif de Miscon, la Béoux, le Blanchon, le Barnavette, l'Esconnavette, le Bez, les ruisseaux de Beaufayn, de Valcroissant, de Meyrosse, la Sure, les ruisseaux de Barsac, d'Aurel, la Roanne, le ruisseau de Contècle, le Riousset, le Charsac, la Gervanne, la Scie, la Lozière, la Saleine, le Merdaric, la Riaille et la Grenette.

Le *Ronchet* (rive gauche) naît près du sommet du mont de Laup-Duffre (1,759 mèt.) et se jette dans la Drôme au-dessous de Chaylard. — Le *Clos-Long* (rive droite) descend du sommet de Laup (1,528 mètres) et, grossi du *Freycinet*, se jette dans la Drôme peu au-dessus de Valdrôme. — Le *Villard* (rive droite) naît aussi sur les flancs du Laup et a son confluent à Valdrôme. — La *Juillanne* (rive gauche) descend du mont de Peyre-Grosse (1,550 mètres) et se jette dans la Drôme à Valdrôme. — Le ruisseau du *Col-de-Rossas* (rive gauche) naît sur le flanc sud du mont de Tarsimoire (1,543 mètres) et atteint la Drôme à Valdrôme. — La *Maravelle* (rive droite) naît sur les flancs ouest du Rigaud (1,579 mètres), passe à la Bâtie-Cré-

mezin, à Fourcinet, reçoit à Beaurières la *Chauranne*, et se jette dans la Drôme en face de Charens. — Le *Niéregourzine* (rive gauche; cours, 5 kilomètres), ruisseau, descend du mont de la Pigne (1,432 mètres), passe à Beaumont et se perd dans la Drôme au hameau des Côtes. — Le *Rif* (rive droite; cours, 6 kilomètres) naît au-dessus de Miscon et se perd dans le lac formé par la Drôme au barrage du Claps. — La *Béoux* (rive gauche; cours, 7 kilomètres) naît sur la montagne de Boutenard (1,525 mètres), et, grossie de l'*Amantière* qui passe à Jonchères et du ruisseau de *Gaudissart*, baigne Poyols et se perd dans la Drôme au-dessous de Luc, par 547 mètres d'altitude.—Le *Blanchon* (rive droite; cours 7 kilomètres), nommé aussi le *Luzeran*, se jette dans la Drôme en amont de Recoubeau. — Le *Bez* (rive droite; cours, 23 kilomètres), le plus considérable de ses affluents, naît sur la montagne de Toussière (1,919 mètres), sur la limite du département de l'Isère, passe à Glandage où il porte le nom de ruisseau de la *Vierre*, reçoit la *Grimone* qui descend du col de Vente-Cul, et, grossi de la *Borne*, torrent qui vient du Mont-Jocon (2,056 mètres) un des points les plus élevés du département, passe au sud de Creyers où il porte le nom de *Gaz*, reçoit le *Merleret* uni au *Boulc;* à Mensac, point où il devient flottable, il reçoit l'*Archiane* qui, doublé du *Sayremont*, contourne les monts Glandaz d'où il sort, arrose Châtillon, s'accroît des ruisseaux des *Boidans*, de *Rafignat* et tombe dans la Drôme en face de Montmaur. — L'*Esconnavette* (rive gauche; cours, 5 kilomètres) naît sur les pentes qui dominent Montmaur et se perd dans la Drôme en face du Bez. — Le *Beaufayn* (rive gauche), ruisseau qui vient du Pas-du-Loup, se jette dans la Drôme au hameau d'Ançon. — Le *Valcroissant* (rive droite; cours, 6 kilomètres) naît dans le Glandaz (2,025 mètres), passe près des ruines de l'abbaye de ce nom et se perd dans la Drôme à Molières. — La *Meyrosse* (rive droite; cours, 12 kilomètres) naît au Pas-des-Écondus (1,726 mètres), baigne Die où elle a son confluent. — La *Sure* (rive droite; cours, 16 kilomètres) naît sur les pentes de la montagne de Montuez (1,710 mètres), ar-

rose la pittoresque vallée de Quint, baigne Saint-Julien, Saint-Andéol, Vachères et tombe dans la Drôme au pied du rocher de Sainte-Croix.

Les ruisseaux de *Barsac*, d'*Aurel*, de la *Siare*, sortis des pentes qui dominent la rive gauche de la Drôme, s'y jettent en amont de Vercheny.— La *Roanne* (rive gauche; cours, 34 kilomètres) naît au pied du Mont-Angèle (1,603 mètres), passe à Gumiane, Merlet, reçoit les ruisseaux du *Trébou*, de *Bournieux*, baigne Saint-Nazaire-le-Désert et, grossie de la *Brette* et de l'*Aucelon*, reçoit la *Courance* qui vient de la Chaudière; arrose Saint-Benoît, reçoit le ruisseau de *Colombe* et se jette dans la Drôme au-dessous de Vercheny. — Le *Contècle* (rive gauche; cours, 8 kilomètres) naît au pied de Rochecourbe (1,592 mètres), passe à l'est de Chastel-Arnaud et atteint la Drôme au-dessus de Saillans. — Le *Riousset* (rive droite ; cours de 7 kilomètres) passe à Véronne et tombe à Saillans dans la Drôme. — Le *Charsac* (rive droite), est un ruisseau peu important qui, uni au *Sauzet*, se jette dans la Drôme en amont de Mirabel-et-Blacons. — La *Gervanne* (rive droite ; cours, 30 kilomètres) prend sa source au pied du col de la Bataille, entre la montagne de Touleau et celle de Léoncel, traverse les gorges d'Omblèze, forme au Plan-de-Baix la cascade de la Druise, haute de 40 mètres, reçoit le torrent de *Chaffal* qui tombe par la cascade de la Pissoire, la *Sépi* qui passe à Eygluy, la *Chabrière*, les sources de la *Bourne* et du *Sarzier*, le *Ruidoux*, la source des *Fontainieux*, l'une des plus abondantes du département, et se jette dans la Drôme au-dessous de Blacons. — La *Scie* (rive gauche ; cours, 11 kilomètres) descend du rocher de l'Aigle et se jette dans la Drôme à Aouste. — La *Lozière* (rive droite ; cours, 7 kilomètres) naît dans des collines à l'est de Vaunaveys et se jette dans la Drôme en amont de Crest. — La *Saleine*, le *Merdaric*, qui passe à Eurre, et la *Riaille*, affluents de droite, tombent dans la Drôme entre Crest et Allex. — La *Grenette* (rive gauche; cours, 9 kilomètres), qui vient de la Roche-sur-Grane, a son embouchure en face d'Allex.

La *Tessonne* (cours, 10 kilomètres) naît dans la forêt de

Marsanne, baigne Mirmande, et a son confluent dans le Rhône en amont des Tourrettes.

La *Leyne* naît à peu de distance de Condillac et se jette dans le Rhône à la station de Lachamp-Condillac.

Le *Roubion* (cours, 68 kilomètres) naît au pied du col ouvert entre le Mont-Angèle et le Mont-Miélandre, passe à Bouvières, Bourdeaux, Soyans, Pont-de-Barret, Manas, Charols, Saint-Gervais, Bonlieu, Montélimar et se jette dans le Rhône en face du Teil, par 63 mètres d'altitude. Il reçoit : au-dessous de Crupies, le *Soubrion*, qui passe aux Tonils et sort du pied de la montagne de Couspeau (1,518 mètres) ; au-dessous de Bourdeaux, la *Bine*, qui naît au col de la Chaudière et passe à Bezaudun ; à Saou, le ruisseau de *Vèbre*, né dans la forêt de Saou ; à Manas, la *Rimandoule*, qui passe à Truinas, Félines et Rochebaudin ; à la Laupie, la *Lancelle*, qui vient de Roynac ; à Montélimar, le *Jabron* (cours, 36 kilomètres), qui naît à Comps, baigne Dieulefit où il se grossit du ruisseau de *Faux*, passe à la Bégude où il reçoit la *Brive*, baigne Puygiron, et, accru de la *Citelle* et du *Vermenon*, se jette dans le Roubion.

La *Riaille* naît au nord d'Allan et a son embouchure en amont de Châteauneuf-du-Rhône.

La *Berre* (cours, 32 kilomètres) naît dans le bois de Taulignan, passe à la Salle, aux Granges-Gontardes et tombe dans le Rhône en amont de Pierrelatte.

Le *Lauzon* (cours, 21 kilomètres) naît à Solérieux, sort du département au-dessous de Saint-Restitut, où il reçoit le ruisseau qui sert d'écoulement à l'*étang de Lestagnole*, entre dans le département de Vaucluse et tombe dans le Rhône en face du confluent de l'Ardèche.

Le *Lez* (cours, 75 kilomètres) naît au-dessus de Teyssières, dans la montagne de la Lance (1,340 mètres), reçoit le *Cordier*, la *Veysanne* qui vient de Vesc, passe à Montjoux, à Béconne, sépare le département de la Drôme de celui de Vaucluse au-dessous de Taulignan jusqu'à Grignan; passe à Chamaret, à Montségur où il reçoit la *Couronne* grossie du *Pégue* et du *Rieumaud* nés dans la Drôme sur le versant ouest de la Lance,

Bourdeaux, avant la reconstruction du pont.

puis baigne la Baume-de-Transit, reçoit le ruisseau du *Bouchet*, baigne Suze-la-Rousse, entre dans le département de Vaucluse, arrose Bollène et tombe dans le Rhône au-dessus de Mornas.

L'**Aygues** (cours, 100 kilomètres), torrent qui roule souvent une masse d'eau considérable, naît au pied des bois de Laux-Montaux, à 1,000 mètres environ d'altitude, sort immédiatement du département de la Drôme pour passer dans celui des Hautes-Alpes où il reçoit l'Esclate; bientôt tournant vers l'ouest, il rentre dans la Drôme à Montferrand où il sépare la Drôme des Hautes-Alpes; passe à Verclause, Pelonne, au-dessous de Remuzat, à Saint-May, Sahune, Curnier, aux Pilles, à Nyons. A partir de Nyons, la vallée s'élargit; le lit de l'Aygues devient très-large et se dirige vers le sud-ouest, où, en aval de Vinsobres, il sépare le département de la Drôme de celui de Vaucluse. Au-dessous de Tulette, par 127 mètres d'altitude, il entre définitivement dans Vaucluse, passe non loin de Sainte-Cécile, Sérignan, et, laissant Orange à 2 kilomètres au sud, il tombe dans le Rhône en face de l'île du Colombier.

Les cours d'eau que l'Aygues reçoit dans le département sont: l'Armalaude, les ruisseaux de Marcijaye, de Sernane, de Baudon, de Chatusse, l'Oule, le Léoux, l'Ennuyé, le Rieu, le Bentrix, le ruisseau de Bordette, le Suffie, la Sauve, le Couriançon, le Rieussec, le ruisseau de la Garde.

L'*Armalaude* (rive gauche; cours, 8 kilomètres) sort de Laux-Montaux comme l'Aygues qui le reçoit en amont de Montferrand. — Le *Marcijaye* (rive gauche) sorti du versant est du Vanige (1393 mètres), a son embouchure en-dessous de Montferrand.— Le *Sernane* (rive gauche; cours, 5 kilomètres) naît entre Lemps et Bellecombe, et a son embouchure en face de Verclause. — Le *Baudon* (rive droite; cours, 6 kilomètres), dont le cours est dans les Hautes-Alpes, a son embouchure dans le département de la Drôme à Verclause. — Le *Chatusse* (rive droite; cours, 4 kilomètres) de la Drôme se jette dans l'Aygues au pont de Verclause. — L'*Oule* (rive droite; cours, 35 kilomètres) naît dans les Hautes-Alpes sur le versant sud de la montagne de Laup-Duffre (1759 mètres), arrose la riante vallée de Mont

Nyons.

morin, baigne Bruis, Charce où il entre dans la Drôme, y reçoit l'*Establet* qui vient de Bellegarde et d'Establet, le *Pommerol* qui descend du pertus entre la montagne de Raton (1475 mètres) et celle de l'Archier (1439 mètres), le *Rif* qui baigne Cornillon et dont le confluent est à la Motte. Puis l'Oule, grossi du *Cénas*, arrose Remuzat, où il se jette dans l'Aygues. — Le *Léoux* (rive droite; cours, 6 kilomètres) vient d'Armayon et tombe dans l'Aygues à Saint-May. — L'*Ennuyé* (rive gauche; cours, 19 kilomètres) sort du Vanige, passe au sud de Saint-Sauveur, baigne Sainte-Jalle, Arpavon et se jette dans l'Aygues à Curnier. — Le *Rieu* (rive gauche; cours, 7 kilomètres) tombe dans l'Aygues au-dessous de Curnier. — Le *Bentrix* (rive droite; cours, 10 kilomètres) sort du pied du Mont-Angèle, passe à Chaudebonne, se grossit du torrent de *Trente-Pas* qui coule dans l'étroite et pittoresque gorge de ce nom, passe entre Eyroles et Condorcet et a son confluent aux Pilles. — La *Bordette* (rive gauche; cours, 6 kilomètres), ruisseau qui vient de Châteauneuf-de-Bordette, atteint l'Aygues au-dessous des Pilles. — Le *Suffie* (rive droite; cours, 5 kilomètres), grossi du *Cougoir*, a son embouchure à Aubres. — La *Sauve* (rive droite; cours, 11 kilomètres) naît au Col-Lachaud (1098 mètres), à l'est de la Lance, passe à Venterol et atteint l'Aygues au-dessous de Nyons. — Le *Rieussec* (rive gauche) et le *Couriançon* (rive droite) ont leur embouchure au-dessus de Vinsobres. — La *Garde* (rive gauche), ruisseau qui passe à Mirabel, tombe dans l'Aygues en face de Vinsobres.

L'*Ouvèze* dont le cours atteint 95 kilomètres, n'appartient, comme l'Aygues, à la Drôme que par sa partie supérieure. Elle descend de la montagne de Chamouse (1535 mètres), baigne Montauban, Montguers, Saint-Auban, Sainte-Euphémie, Vercoiran, tourne vers le sud, baigne le Buis, Pierrelongue, Mollans. Peu après, elle entre dans le département de Vaucluse, passe à Vaison, court de nouveau vers le sud et se jette à Sorgues dans la rivière de ce nom, née de la fontaine de Vaucluse, qui porte ses eaux dans le Rhône.

Les cours d'eau que l'Ouvèze reçoit dans le département

sont : les ruisseaux de *Cramy ;* de *Tournège*, l'*Entane* (rive droite), qu'elle reçoit entre Montauban et Saint-Auban ; le *Menon* (rive gauche; cours, 12 kilomètres), qui, grossi de l'*Alauzon*, tombe dans l'Ouvèze au Buis ; le torrent qui vient d'*Eygaliers* (rive droite) ; l'*Aigues-Marse* (rive droite ; cours, 15 kilomètres), qui naît au nord de la Beaume-Noire (971 mètres), baigne Ollon, Bénivay et, grossi à Propiac du *Beauvoisin*, se jette dans l'Ouvèze à sa sortie du département ; le *Thoulourenc* (rive gauche; cours, 45 kilomètres), qui a sa source dans la montagne de Buc (1242 mètres), commune d'Aulan qu'il baigne, passe à Montbrun où il reçoit l'*Hanary*, à Reilhanette au-dessous duquel il entre dans Vaucluse où il arrose Savoillans, Brantes, Saint-Léger, et, après avoir séparé les deux départements pendant 8 kilomètres, tombe dans l'Ouvèze en face de l'Aigues-Marse.

La **Durance** importante rivière qui naît dans le département des Hautes-Alpes, ne touche en aucun point de son cours, qui est de 380 kilomètres, le département de la Drôme; mais elle reçoit les eaux d'une petite partie de son territoire. Le bassin de la Durance est de 1,340,000 hectares, son débit minimum de 30 à 40 mètres cubes d'eau par seconde; elle roule 90 mètres cubes à l'étiage ordinaire, 350 aux eaux moyennes et bien près de 9240 dans les crues les plus terribles.

Née d'un torrent qui descend du col du Mont-Genèvre, elle passe à Briançon, Embrun, Sisteron où elle reçoit le Buech et entre définitivement dans le département des Basses-Alpes où elle se grossit de nombreux et importants cours d'eau, entre autres le Jabron qui touche au département de la Drôme. Après avoir quitté les Basses-Alpes, elle sépare le département de Vaucluse de celui des Bouches-du-Rhône, baigne, dans une large et fertile vallée, Pertuis, Orgon, Cavaillon et se jette dans le Rhône au-dessous d'Avignon.

Le *Buech* (cours 90 kilomètres), affluent de droite de la Durance, appartient à la Drôme par sa source et trois de ses tributaires : le Lunel, le Céans, la Méouge. Il a sa source sur le

flanc ouest du pic de Costebelle (2380 mètres) commune de Lus. Après avoir quitté Lus, il sort définitivement du département de la Drôme pour entrer dans celui des Hautes-Alpes, court directement vers le sud, baigne Aspres-lès-Veynes, Serres et se jette dans la Durance à Sisteron.

Le *Lunel*, le premier des affluents du Buech ; appartient en entier à la Drôme ; il vient du col de la Croix-Haute et a son embouchure au-dessous de Lus.

Le *Céans* sort du flanc nord de la Clamouse (Drôme), passe à Laborel, entre dans les Hautes-Alpes où il atteint le Buech en amont de Laragne.— La *Méouge* naît à l'est de Séderon, qu'elle baigne et au-dessous duquel elle reçoit la *Combe*, qui vient de Villefranche, puis plus bas l'Izon qui baigne Izon et Eygalayes; passe enfin à Lachau où elle s'accroît de la *Lauzence* venue des Hautes-Alpes et, quittant le département, tombe dans le Buech en face de Mison.

Le *Jabron* (cours 36 kilomètres), affluent de droite de la Durance, naît sur le versant nord du Negron (1401 mètres), au sud de Séderon, entre immédiatement dans les Basses-Alpes, passe aux Omergues, entre de nouveau dans la Drôme au-dessous de Montfroc où, après 800 mètres de cours environ, il quitte définitivement le département de la Drôme pour entrer dans celui des Basses-Alpes et tomber dans la Durance à 3 kilomètres au-dessous de Sisteron.

IV. — Climat.

A un département aussi accidenté que la Drôme on ne saurait demander une température uniforme pour tous les lieux habités. Entre le point où le Rhône quitte le département et les sommets les plus élevés des montagnes voisines de Lus-la-Croix-Haute, canton de Châtillon, il y a une différence de 2355 mètres ; aussi les altitudes des villes, des bourgs, des villages, des hameaux y diffèrent-elles singulièrement. Les communes les plus élevées du département sont Montauban (700 mètres), Valdrôme (860 mètres), Glandage (900 mètres),

Barret-de-Lioure (983 mètres), Lus-la-Croix-Haute (1060 mètres). La plus basse est Pierrelatte (52 mètres). Les quatre chefs-lieux d'arrondissement sont : Valence, à 125 mètres; Montélimar, à 120 ; Nyons, à 277, et Die, à 401.

L'hiver règne presque constamment sur les hautes cimes du Vercors et du Dévoluy, tandis que les villages abrités de la rive du Rhône et des basses vallées de ses affluents, surtout la partie méridionale du département où l'on voit déjà l'olivier, jouissent presque d'un printemps perpétuel.

En somme, on peut dire que les parties élevées du pays participent du *climat auvergnat* ou *limousin*, et les parties basses et surtout méridionales du *climat méditerranéen*, celui-ci essentiellement agréable, chaud, modéré, celui-là tout à fait froid, brusque et pénible.

Les vents règnent d'une façon permanente, alternant le plus souvent du nord au sud, dans le sens de la vallée du Rhône. Quelques localités sont, en outre, soumises à des vents réguliers ou périodiques dont la cause n'est pas toujours expliquée : tels sont le *Pontias* à Nyons, qui sort journellement du mont Devèze et qui est sain, mais froid et souvent violent; la *Vesine*, aux Pilles (arrondissement de Nyons); le vent *Solaure*, à Saillans, etc.

La Drôme est un des départements de la France où il pleut le plus, le vent du midi chassant les vapeurs qui s'élèvent de la mer Méditerranée vers les hautes montagnes des Alpes. Si la nappe d'eau qui y tombe annuellement sous la forme de pluie ou de neige n'était pas réduite en vapeurs par la chaleur solaire ou absorbée par le sol, elle atteindrait 80 centimètres à Valence et à Montélimar, 1 mètre à Die et 130 centimètres dans les montagnes où se forment la Drôme, l'Oule et l'Aygues, tandis que la moyenne pour la France n'est que de 770 millimètres. Il existe dans le département de la Drôme une commission départementale de météorologie et trente stations situées dans les communes les plus importantes où sont observés et constatés tous les phénomènes atmosphériques dignes d'être consignés.

V. — Curiosités naturelles.

En décrivant les montagnes, puis les rivières de ce beau et pittoresque département, nous avons déjà signalé plusieurs de ses curiosités naturelles. D'autres sont mentionnées dans le dictionnaire qui termine ce volume. Moins riche en curiosités que le département de l'Ardèche, où les phénomènes dus à l'action volcanique sont nombreux, la Drôme possède cependant des merveilles dignes de l'admiration des touristes.

Dans le centre se dressent les rochers de forme étrange qui entourent la **forêt de Saou**, et serpente la Drôme dont les eaux forment parfois des lacs où roulent dans des gorges profondes. Dans le nord, on remarque : les *scialets*, gouffres où se perd le Brudour; la grotte et la porte de Fond'Urle; les gorges d'Omblèze, où tombe la cascade de la Druise, haute de 40 mètres ; les abondantes sources des Fontainieux, et, plus au nord encore, la vallée parcourue par la Vernaison, célèbre par les Grands et Petits Goulets, tunnels creusés dans une gorge étroite et profonde pour livrer passage à l'admirable route qui relie Pont-en-Royans à Die. Dans la même région naissent les belles sources de Claires et de Mantols qui rejettent les eaux absorbées par la Valloire. Dans la partie méridionale du département, si les sommets des montagnes sont moins élevés que dans le nord et le centre, si leurs formes paraissent au premier aspect moins déchiquetées, moins imposantes, on trouve néanmoins des gorges aussi pittoresques : il suffit de citer la gorge de Trente-Pas, et le cours supérieur de l'Aygues et de l'Ouvèze, aussi riches en paysages accidentés et grandioses que le cours de la Drôme.

VI. — Histoire.

Le territoire compris dans le département de la Drôme était occupé, avant notre ère, par plusieurs tribus ou nations distinctes, alliées des Allobroges ou des Voconces. Au nord-

Die.

ouest s'étaient établis les *Segalauni*, avec Valence pour capitale, et leurs possessions s'étendaient, parallèlement au Rhône de Romans à Montélimar. A l'ouest, au-dessous des Segalauni, les *Tricastins* possédaient Saint-Paul-Trois-Châteaux, Pierrelatte, Donzère. Au sud, au centre et à l'est, la nation puissante des *Voconces* possédait un vaste territoire qui avait Die pour capitale. Les *Tricorii* occupaient les montagnes du Buis et de Séderon; enfin les *Vertacomicori* et les *Triulates*, deux peuplades peu importantes, habitaient le nord-est du département.

L'an 218 avant Jésus-Christ, les Tricastins et les Voconces virent Annibal traverser leur territoire et ne s'opposèrent pas à son passage. Moins d'un siècle plus tard, les Romains pénétraient jusqu'au cœur du pays : les Voconces étaient défaits en 123, les Allobroges en 122 dans une vaste plaine voisine de Châteauneuf-de-Galaure, et, l'année suivante, les bassins de la Drôme et de l'Isère étaient réunis à la province romaine, malgré les efforts du roi des Arvernes, Bituit, accouru au secours des vaincus

Sous la domination romaine s'ouvrit pour cette contrée une ère de prospérité. De nombreuses colonies peuplèrent les vallées, alors plus fertiles et moins ravagées que de nos jours. Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Augusta Tricastinorum*, capitale du pays Tricastin, était à cette époque une industrieuse cité où l'on fabriquait les miroirs en cuivre poli dont faisaient usage les Romains ; Nyons, mentionné par Ptolémée sous le nom de *Neomagus*, était une bourgade importante ; d'après Pline l'Ancien, la ville du Buis (*Appolinarum Allebecriorum*) avait été fondée ; Luc, *Lucus Augusti*, était une ville municipale qui fut dépeuplée et presque détruite par Fabius Valens, général de Vitellius ; Die, *Dea Augusta Vocontiorum*, fut une cité importante, comme semblent l'indiquer les ruines romaines qu'on y voit encore ; Valence, *Julia Valencia*, était la résidence du proconsul du pays des Cavares ; Chabeuil est, croit-on, l'ancienne *Cezeballiaca*, où Julien l'Apostat recevait, en 355, le commandement d'une armée chargée de repousser les bar-

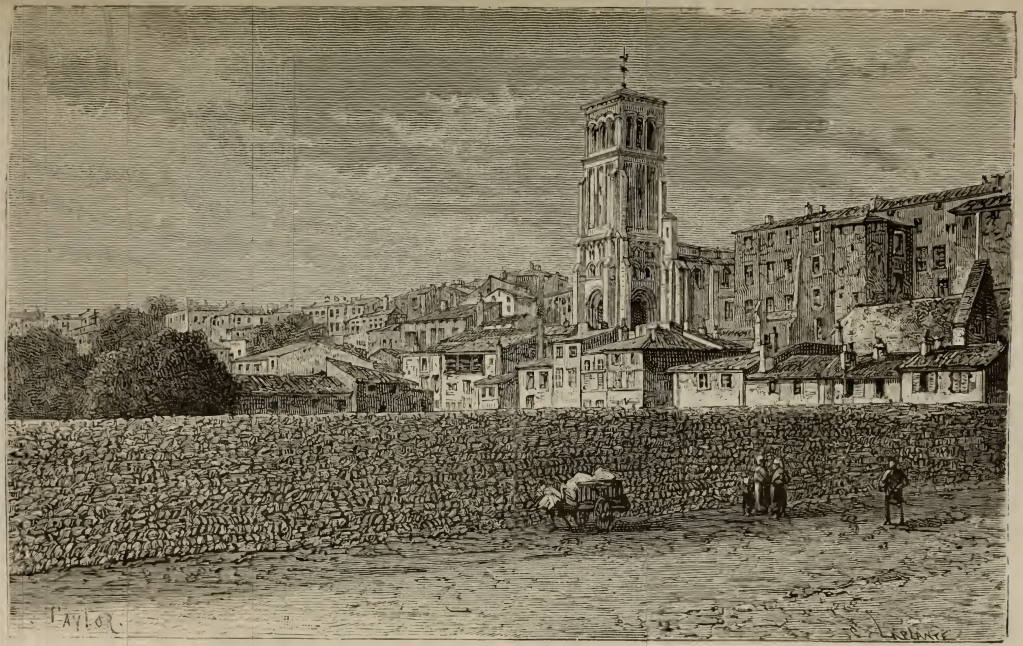

Valence.

bares, dont l'invasion vint malheureusement mettre fin à cette prospérité croissante.

Dès le deuxième siècle, le christianisme faisait des prosélytes à Valence; mais en 374 seulement, cette ville eut le privilége d'avoir un évêque, alors que Die depuis près d'un siècle avait été érigé en évêché.

A partir de cette époque, les invasions des barbares se succèdent sans interruption. Astaulphe, roi des Visigoths, s'empare de Valence où Jovinius et Sebastianus avaient pris la pourpre ; il fait décapiter ces prétendants à l'empire et envoie leurs têtes à Honorius, leur rival (412). Les Alains (430) remplacent les Visigoths, et ravagent tout le pays compris entre le Rhône et la Loire, qui leur avait été concédé par Aétius ; ils prennent Valence, mais les Burgundes seuls parviennent à s'y établir. Maîtres depuis longtemps déjà du bassin de la Saône, ils arrivent en 463 sur les bords de la Drôme, où leur autorité s'exerça librement jusqu'en 534, et même, sous la domination franque : le royaume des Burgondes conserva son administration pârticulière jusqu'en 752. Si Valence et les pays environnants durent au patrice Mummol d'échapper à une invasion des Lombards, ils furent pillés (737) par les Sarrasins; Valence, Saint-Paul-Trois-Châteaux furent livrés au pillage, et Corbus, le vingtième évêque de Grenoble, fuyant devant eux, se réfugia à Saint-Donat, l'ancien *Jovinziacum*, où avec les débris du temple de Jupiter il fit bâtir une église et élever un palais. Les pirates normands (860) descendent à leur tour la vallée du Rhône, pillent et incendient Valence et la plupart des villes de cette région.

Le territoire de la Drôme vit l'origine du second royaume de Bourgogne, dans le concile de Mantaille (879), tenu dans un château qui dominait la Galaure. Dans la même vallée, à Albon, s'éleva un peu plus tard la famille d'Albon, qui, tandis que des lambeaux de ce royaume éphémère (Tricastin et Diois) passaient aux puissants comtes de Toulouse, se créa plus au nord, un vaste domaine qui devint le Dauphiné. Le dernier Dauphin ayant, en 1349, cédé ses états au fils du

roi de France, le reste du département fut peu de temps après rattaché à la Couronne et réuni administrativement à la nouvelle province. Mais cette union fut souvent troublée, et jusqu'à Louis XI l'autorité royale y fut souvent méconnue.

Ruines du château d'Albon.

Si, pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles, les populations n'eurent plus à souffrir des invasions, elles furent décimées par des guerres continuelles entre les seigneurs voisins, ou entre les comtes et les évêques, qui se disputaient la suprématie. Valence, qui

tantôt avait relevé des Dauphins du Viennois, tantôt des empereurs, tomba définitivement au pouvoir de ses évêques, auxquels l'empereur Frédéric Ier finit par la céder. Cette cession fut la source d'une lutte constante entre les comtes du Valentinois et les évêques. A la faveur de ces luttes, Valence essaya plusieurs fois de recouvrer sa liberté ; en 1229, elle parvint à établir un gouvernement démocratique ; mais bientôt, par l'entremise du sire Basset de Crussol, elle traita avec son évêque. Le premier comte du Valentinois fut Aymar, fils naturel de Guillaume IX, comte de Poitiers. Aymar VI (1345), le sixième comte de Valentinois, céda le Diois et le Valentinois à son cousin Louis II de Poitiers, qui lui-même fit cession de ces comtés (1419) à Charles VII, encore Dauphin, pour la somme de 50,000 écus d'or.

Le roi Louis XII fit présent à César Borgia du Valentinois (1498), dont Diane de Poitiers (1548) devint ensuite duchesse. Enfin le prince de Monaco, Honoré Grimaldi, reçut la pleine propriété de ce duché (1641), que Louis XIII transforma l'année suivante en duché-pairie.

Les luttes intestines qui désolaient Valence existaient auss dans les villes voisines.

La ville de Romans, qui datait seulement du IXe siècle, qui, un siècle plus tard, était si florissante qu'elle expédiait ses produits dans les pays les plus reculés, et dont les cours-d'amour devenaient célèbres, fut brûlée (1133) par le comte de Graisivaudan, qui guerroyait contre l'archevêque de Vienne. Cette ville, qui possédait une charte d'affranchissement, se fortifia, mais elle tomba bientôt au pouvoir du dauphin du Viennois, Humbert II. Les villes de Montélimar, Die, n'étaient pas plus heureuses. Montélimar, qui s'appelait *Montilium* (1040), appartenait aux seigneurs d'Adhémar d'où Monteil-Aimar. En 1164, un de ses comtes, Giraud-Adhémar, obtint de l'empereur Frédéric son indépendance, mais bientôt ces comtes furent dépouillés par Rodolphe de Habsbourg, qui inféoda leurs possessions au Dauphin du Viennois ; les derniers seigneurs de Montélimar s'étant démis en faveur du Saint-Siége et du Dau-

Montélimar.

phin de France, la moitié de la ville appartint au Dauphin et l'autre au pape.

A Die, dès l'année 1030, l'évêque de Die et le comte de Diois se disputaient la suprématie; à la faveur de ces querelles, le peuple diois réclamait ses priviléges, se soulevait et massacrait l'évêque Humbert à l'une des portes de la cathédrale appelée depuis *porte Rouge*. Le pape Grégoire X, pour faire cesser le scandale de ces luttes épiscopales, réunit l'évêché de Die à celui de Valence, mais ne fit que donner naissance à de nouvelles luttes. Le Diois fut enfin réuni au Dauphiné en 1404.

Au moment où cette contrée, couverte de ruines par les invasions des Barbares, des Maures, des Normands, des Lombards, et ensanglantée par les querelles séculaires de ses évêques et de ses seigneurs, paraissait devoir jouir d'une ère de paix sous le sceptre des rois de France, une guerre des plus terribles était sur le point d'éclater. Les passions religieuses, renouvelant les horreurs commises par les barbares, allaient mettre à feu et à sang ces magnifiques vallées si fertiles et habitées par une population des plus industrieuses.

La ville de Valence, que François Ier avait fait fortifier et où il était venu s'établir pendant quelque temps pour surveiller Charles-Quint maître du Piémont, fut la première qui adhéra au protestantisme. La religion nouvelle était accueillie partout avec faveur. Parmi les seigneurs qui, dès son apparition, soutinrent la Réforme, nous signalerons : Dupuy de Montbrun, Albert Pape, Marius de Vesc, seigneur de Comps, Carita, de Condorcet, Nicaize; Sauzet, Changy, Lesdiguières, etc. Le lieutenant général de la province, Maugiron, fut envoyé contre Valence pour arrêter les progrès du protestantisme. Les rigueurs qu'il exerça soulevèrent l'indignation publique, les protestants prirent les armes, la guerre civile commença. Les exigences de la politique à double face suivie par la reine mère l'amenèrent à confier au baron des Adrets, hardi capitaine qui devait s'illustrer par de sinistres exploits, la mission de soutenir les protestants ; mais déjà Dupuy de Montbrun avait remporté des avantages signalés contre les troupes du lieu-

Montbrun.

tenant général de la province, la Motte-Gondrin, s'était emparé de Reilhanette (1546), de Pont-en-Royans et de diverses autres places fortes. Battu à Mollans, Montbrun passe la frontière. La Motte-Gondrin se montra encore plus impitoyable que Maugiron contre les réformés de Valence; mais ceux-ci, aidés par le baron des Adrets, surprirent la Motte-Gondrin et, après l'avoir massacré, pendirent son cadavre à la fenêtre de sa demeure.

Maugiron succéda à Gondrin comme lieutenant général, mais le baron des Adrets poursuivit le cours de ses succès. Les hardis capitaines Montbrun, qui était revenu de l'étranger, et Miribel servaient sous ses ordres. Bientôt le baron de Gordes remplaça Maugiron, et la lutte continua avec des chances diverses.

La guerre civile, un instant interrompue, devint plus acharnée après le massacre de la Saint-Barthélemy ; cependant, grâce au lieutenant général de Gordes, les massacres en masse avaient pu être évités. Sept personnes furent égorgées à Romans, quelques autres à Valence, et dans plusieurs localités. A Montélimar, les magistrats emprisonnèrent les protestants pour les sauver ; mais les portes de la prison furent forcées par la foule à la férocité de laquelle pas une victime ne put échapper.

Dès lors, la guerre devint impitoyable. Livron fut assiégé trois fois par Gordes, puis par Henri III et le maréchal de Bellegarde. Lesdiguières étant parvenu à ravitailler la place en traversant le camp des assiégeants avec une poignée d'hommes, le siége fut levé définitivement.

Le redoutable Montbrun, battu plus tard par Gordes à Pontaix (1575) et fait prisonnier, fut condamné à mort et exécuté. Mais Lesdiguières soutint longtemps encore la lutte avec avantage ; aussi déterminé que Montbrun il s'empara d'un grand nombre de villes, et ne mit bas les armes que lorsque, grâce à Henri IV, la paix fut rendue à la France. Lesdiguières, qui s'était illustré par tant d'exploits, s'illustra plus encore alors en contribuant, sous Henri IV, par sa sage administration à pa-

cifier le pays. Il mourut à Valence, âgé de 86 ans, en 1626.

Sous Louis XIII, la paix ne fut pas troublée ; Richelieu ordonna seulement la démolition d'un certain nombre de forteresses, entre autres le château de Crest dont la tour seule fut épargnée. Vers la fin du règne de Louis XIV, lors de la révocation de l'édit de Nantes, de nouveaux troubles ensanglantèrent le pays. Les villes si florissantes et si industrieuses de la Drôme, Valence, Romans, Die, perdirent plus de la moitié de leur population. Le duc de Savoie (1691-92), en représailles de l'incendie du Palatinat, ayant envahi le Dauphiné, ses troupes pénétrèrent jusqu'à Nyons : là elles furent arrêtées par l'héroïne Philis de la Tour-du-Pin, qui, ayant armé les paysans, contraignit les troupes piémontaises à se retirer alors qu'elles s'étaient déjà emparées d'une partie des Baronnies.

Les populations de la Drôme qui, dans toutes les luttes qu'elles eurent à soutenir contre les seigneurs, contre les évêques ou contre le fanatisme religieux, avaient montré tant d'énergie, de patience, de courage et surtout un amour si vif pour la liberté, furent naturellement des premières à se jeter dans le mouvement qui, vers la fin du dix-huitième siècle, allait emporter la royauté. Lorsque dans leur aveuglement les ministres de Louis XVI essayèrent de briser la résistance qu'opposaient à leurs édits arbitraires les différents parlements de la France et qu'ils exilèrent celui de Grenoble, cette ville se souleva pour empêcher l'exil de ses magistrats. Les États provinciaux convoqués à Grenoble se réunirent le 22 juillet 1788, au château de Vizille, et là, après avoir résolu de refuser tout impôt nouveau tant que les représentants des trois ordres n'en auraient pas délibéré dans les États généraux du royaume, ils s'ajournèrent au mois de septembre dans la ville de Romans, où délibérèrent avec eux les députés que le ministère, pour leur faire opposition, avait convoqués suivant l'ancienne division des bailliages.

Quoique ayant été des premiers à donner le signal de l'agitation, les habitants de cette partie de la province du Dauphiné, qui avait reçu, lors de la création des départements en 1790, le

nom de département de la Drôme, ne se laissèrent point entraîner aux excès révolutionnaires.

En 1815, lorsque Napoléon eut débarqué au golfe Juan, le duc d'Angoulême, chargé de s'opposer à sa marche, essaya vainement de l'arrêter au pont de la Drôme; il évacua Valence, traversa Montélimar et se retira sur le Pont-Saint-Esprit.

La Drôme est un des départements dont la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 a été des plus fermes. Un véritable combat fut livré au pont de Crest, mais la colonne qui avait failli s'emparer de cette ville fut dispersée par la troupe. De nombreuses arrestations furent opérées dans la plupart des communes. La tour de Crest a un instant renfermé plus de trois cents prisonniers; tous ces malheureux furent enfermés dans des forteresses, internés dans des villes éloignées, transportés à Lambessa ou à Cayenne, où bon nombre d'entre eux sont morts victimes de climats meurtriers.

VII. — Personnages célèbres.

Onzième siècle. — Saint Hugues, évêque de Grenoble (1053-1132).

Douzième siècle. — Raymond du Puy, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, mort en 1161.

Seizième siècle. — Diane de Poitiers, favorite du roi Henri II (1499-1566). — Antoine Escalin des Aimars, baron de La Garde, premier ambassadeur de France en Turquie, né à la Garde (1498-1578). — Le maréchal d'Albon de Saint-André (1505-1562). — Laurent Joubert, savant médecin, né à Valence (1529-1583). — Charles Dupuy-Montbrun, célèbre capitaine protestant, né à Montbrun (1530-1575). — Ennemond-Bonnefoi, célèbre jurisconsulte calviniste, professeur de l'université de Valence, né à Chabeuil (1536-1574). — Barthélemy de Laffémas, chef de la police de Richelieu, né à Beausemblant (1545-1612). — Daniel Chamier, célèbre théologien calviniste, qui prit part à la rédaction de l'édit de Nantes, né à Montélimar (1570-1621).

Dix-septième siècle. — Philis de la Tour-du-Pin, héroïne dauphinoise.

Dix-huitième siècle. — Le comte Thomas-Arthur de Lally-Tollendal, lieutenant général et gouverneur des Indes, né à Romans, et mort innocent sur l'échafaud (1702-1766). — Louis Mandrin, brigand fameux, né près de Romans (1725-1755). — Le général de division Louis Bon, né à Romans (1758-1799). — L'orientaliste de Sucy, assassiné en Sicile en 1799. — Le conventionnel Charles-François Genissieux, né à Chabeuil. — Le général Championnet, né à Valence (1762-1800). — Joseph-Michel Servan, magistrat et publiciste, né à Romans (1737-1807). — Le conventionnel Antoine-Julien, né à Bourg-de-Péage (1744-1821).

Dix-neuvième siècle. — Faujas de Saint-Fond, géologue, né à Montélimar (1750-1819). — Paul Didier, professeur de droit à la Faculté de Grenoble, né à Upie, exécuté pour crime de fidélité à Napoléon Ier (1758-1816). — Louis-Claude de Saulces de Freycinet, célèbre navigateur, né à Montélimar (1779-1842). — Le baron Jean-Jacques de Baude, homme politique et publiciste, né à Valence (1792-1862). — Marie-Dominique-Auguste Sibour, sénateur, archevêque de Paris, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux (1792-1857). — Le comte Bachasson de Montalivet, ancien ministre, membre de l'Institut, né à Valence le 25 avril 1801. — Louis-Bernard Bonjean, ministre, sénateur, né à Valence, un des otages fusillés en 1871 (1804-1871). — Mathieu de la Drôme, homme politique, plus connu comme émule de Mathieu Laensberg (1808-1865). — De Genoude, publiciste, mort en 1849. — Émile Augier, poëte dramatique, membre de l'Académie française, né à Valence en 1820. — Bancel, homme politique, orateur, né en 1823 à Valence.

VIII. — Population, langues, cultes, instruction publique.

La *population* de la Drôme s'élève, d'après le recensement de 1876, à 321,756 (163,539 du sexe masculin, 158,217 du

sexe féminin). A ce point de vue, c'est le 54e département. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne environ 50 habitants par 100 hectares ou par kilomètre carré : c'est ce qu'on nomme la *population spécifique*. La France entière ayant 69 à 70 habitants par kilomètre carré, il en résulte que la Drôme renferme, à surface égale, 19 à 20 habitants de moins que l'ensemble de notre pays. Sous ce rapport, c'est le 65e département.

Depuis 1801, date du premier recensement officiel, la Drôme a gagné 86,359 habitants.

La langue française est parlée dans tout le département; cependant les habitants des campagnes, et même ceux des villes, surtout dans la partie méridionale du territoire, parlent un patois qui se rapproche beaucoup du provençal, idiome poétique et original composé de mots celto-lygiens, grecs, latins et arabes. Ce patois diffère cependant du pur provençal en ce qu'il renferme un plus grand nombre de mots d'origine française, et surtout dans la prononciation, qui en diffère d'une manière sensible : le *ch*, par exemple, au lieu de se prononcer *k* comme dans la Provence, se prononce *tch*.

La majorité des habitants de la Drôme est catholique; cependant on y compte 36,290 protestants.

Le nombre des *naissances* a été en 1875, de 8,457 ; celui des *décès*, de 8,450 ; celui des *mariages*, de 3,343.

La vie moyenne est de 36 ans 11 mois.

Le *collége* de Valence a compté en 1878, 242 élèves; les *colléges communaux* de Montélimar et de Romans, 228; *4 institutions secondaires libres*, 151 ; 826 *écoles primaires*, 45,677 ; 42 *salles d'asile*, 3,700. Il existe aussi dans le département une *école normale d'instituteurs*.

Le recensement de 1872 a donné les résultats suivants pour le degré d'instruction de la population :

Ne sachant ni lire ni écrire.	114,334
Sachant lire seulement.	40,002
Sachant lire et écrire.	165,363
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	718

Sur 77 accusés de crimes, en 1875, on a compté :

Accusés ne sachant ni lire ni écrire.	25
— sachant lire ou écrire imparfaitement. . .	35
— sachant bien lire et bien écrire.	17
— ayant reçu une instruction supérieure à ce premier degré.	0
Total.	77

IX. — Divisions administratives.

La Drôme forme le diocèse de Valence ; les 6e (Valence) et 7e (Montélimar, Die, Nyons) subdivisions de la 14e région de corps d'armée (Grenoble; la résidence du général commandant le corps d'armée est à Lyon). — Le département ressortit : à la cour d'appel de Grenoble, — à l'Académie de Grenoble, — à la 20e légion de gendarmerie (Lyon), — à la 6e inspection des ponts et chaussées, — à la 35e conservation des forêts (Gap),—à l'arrondissement minéralogique d'Alais (sous-arrond. de Privas), — à la 9e région agricole (S.-E.). — Il comprend 4 arrondissements(Die, Montélimar, Nyons et Valence), 29 cantons, 372 communes.

Chef-lieu du département : VALENCE.

Chefs-lieux d'arrondissement : DIE, MONTÉLIMAR, NYONS, VALENCE.

Arrondissement de Die (9 cant.; 117 com.; 219,731 hect.; 61,064 hab.).

Canton de Bourdeaux (9 com.; 12,911 hect.; 3,831 h.). — Bezaudun. — Bourdeaux. — Bouvières. — Crupies. — Félines. — Mornans. — Poët-Célard (Le). — Tonils (Les). — Truinas.

Canton de la Chapelle-en-Vercors (5 com.; 5,822 hect.; 4,547 h.). — Agnan-en-Vercors (Saint-).— Chapelle-en-Vercors (La). — Julien-en-Vercors (Saint-).— Martin-en-Vercors (Saint-).— Vassieux.

Canton de Châtillon (10 com.; 30,302 hect.; 6250 h.). — Bonneval. — Boule. — Châtillon. — Creyers. — Glandage. — Lus-la-Croix-Haute. — Menglon. — Ravel. — Roman (Saint). — Treschenu.

Canton de Crest (*nord*) (16 com.; 28,640 hect.; 14,646 h.). — Allex. — Aouste. — Beaufort-sur-Gervanne. — Cobonne. — Crest. — Eurre. — Gigors. — Mirabel-et-Blacons. — Montclar. — Montoison. — Omblèze. — Ourches. — Plan-de-Baix. — Rochette (La). — Suze. — Vaunaveys.

Canton de Crest (sud) (13 com.; 27,761 hect.; 9205 h.). — Auriples.— Autichamp. — Chabrillan. — Crest. — Divajeu. — Francillon. — Grane. — Piégros. — Puy-Saint-Martin.— Répara (La).— Roche-sur-Grane (La). — Roynac. — Saou. — Soyans.

Canton de Die (15 com.; 30,950 hect.; 7,483 h.).—Aix.—Andéol (Saint-). — Barsac. — Chamaloc. — Croix (Sainte-). — Die. — Julien-en-Quint (Saint-). — Laval-d'Aix. — Marignac. — Molières. — Montmaur. — Ponet-et-Saint-Auban. — Pontaix. — Romeyer. — Vachères.

Canton de Luc-en-Diois (19 com.; 25,246 hect.; 4723 h.). — Aucelon. — Barnave. — Bâtie-Cremezin (La). — Bâtie-des-Fonds (La). — Baurières. — Beaumont. — Charens. — Fourcinet. — Jansac. — Jonchères. — Lesches. — Luc-en-Diois. — Miscon. — Montlaur. — Pennes. — Pilhon (Le). — Poyols. — Prés (Les). — Recoubeau.

Canton de la Motte-Chalancon (17 com.; 25,307 hect.; 5,899 h.).— Arnayon. — Bellegarde. — Brette. — Chalancon. — Chaudebonne. — Dizier (Saint-). — Establet. — Gumiane. — Motte-Chalancon (La).—Nazaire-le-Désert (Saint-). — Petit-Paris. — Pradelle. — Rochefourchat.— Rottier. — Valdrôme. — Villeperdrix. — Volvent.

Canton de Saillans (13 com.; 17,887 hect.; 4480 h.). — Aubenasson. — Aurel. — Benoît (Saint-). — Chastel-Arnaud. — Chaudière (La). — Cheylard (Le). — Espenel. — Eygluy. — Rimon-et-Savel. — Saillans.— Sauveur (Saint-). — Vercheny. — Véronne.

Arrondissement de Montélimar (6 cant.; 69 com.; 112,480 hect.; 67,976 h.).

Canton de Dieulefit (16 com.; 23,828 hect.; 11,698 h.). — Alayrac.— Beconne. — Châteauneuf-de-Mazenc. — Comps. — Dieulefit. — Eyzahut. — Montjoux. — Orcinas. — Poët-Laval (Le). — Pont-de-Barret. — Rochebaudin. — Roche-Saint-Secret (La). — Sallettes. — Souspierre. — Teyssières. — Vesc.

Canton de Grignan (14 com.; 22,703 hect.; 9,932 h.). — Chamaret. — Chantemerle. — Colonzelle. — Grignan. — Montbrison. — Montjoyer. — Pantaléon (Saint-). — Pègue (Le). — Réauville. — Roussas. — Rousset. — Salles. — Taulignan. — Valaurie.

Canton de Marsanne (14 com.; 16,723 hect.; 9,575 h.). — Bâtie-Rolland (La). — Bonlieu. — Charols. — Cléon-d'Andran. — Condillac. — Gervais (Saint-).— Lachamp. — Laupie (La). — Manas. — Marcel-lès-Sauzet (Saint-).— Marsanne. — Sauzet. — Savasse. — Tourettes (Les).

Canton de Montélimar (11 com.; 18,182 hect.; 18,396 h.). — Allan. — Ancône. — Châteauneuf-du-Rhône. — Espeluche. — Montboucher. — Montélimar. — Portes. — Puygiron. — Rac. — Rochefort. — Touche (La).

Canton de Pierrelatte (4 com.; 12,316 hect.; 6,720 h.). — Donzère.— Garde-Adhémar (La). — Granges-Gontardes (Les). — Pierrelatte.

Canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux (10 com.; 18,728 hect.; 11,655 h.). — Baume-de-Transit (La). — Bouchet. — Clansayes. — Montségur. — Paul-Trois-Châteaux (Saint-).— Restitut (Saint-).— Rochegude.—Solérieux. — Suze-la-Rousse. — Tulette.

Arrondissement de Nyons (4 cant.; 74 com.; 114,990 hect.; 32,796 h.).

Canton de Buis-les-Baronnies (23 com.; 31,788 hect.; 9,279 h.).— Auban (Saint-).—Beauvoisin.— Bellecombe.—Bénivay.—Bésignan.—Buis-les-Baronnies. — Euphémie (Sainte-). — Eygaliers. — Jalle (Sainte-). — Mérindol. — Mollans.— Ollon. — Penne (La). — Pierrelongue. — Plaisians. — Poët-en-Percip (Le). — Propiac. — Rioms. — Roche-sur-le-Buis (La). — Rochebrune. — Rochette (La). — Sauveur (Saint-).— Vercoiran.

Canton de Nyons (16 com.; 26,450 hect.; 11,878 h.). — Arpavon. — Aubres. — Châteauneuf-de-Bordette. — Condorcet. — Curnier. — Eyroles. — Ferréol (Saint-).— Maurice (Saint-).—Mirabel.— Montaulieu.— Nyons.—Piégon. — Pilles (Les). — Valouse. — Venterol. — Vinsobres.

Canton de Remuzat (17 com.; 19,651 hect.; 4,088 h.).— Charce (La). — Chauvac. — Cornillac. — Cornillon. — Fare (La). — Laux-Montau. — Lemps.—May (Saint-).—Montferrand.—Montréal. Pelonne.—Poët-Sigillat (Le). — Pommerol. — Remuzat. — Roussieux. — Sahune. — Verclause.

Canton de Séderon (18 com.; 37,101 hect ; 7,551 h.).— Aulan. — Ballons.— Barret-de-Lioure. — Eygalayes.— Ferrassières. — Izon. — Laborel. — Lachau. — Mévouillon. — Montauban. — Montbrun. — Montfroc. — Montguers. — Reilhanette. — Séderon. — Vers. — Villebois. — Villefranche.

Arrondissement de Valence (10 cant.; 112 com.; 188,270 hect.; 159,920 h.).

Canton de Bourg-de-Péage (14 com.; 28,571 hect.; 19,463 h.). — Alixan. — Barbières. — Baume-d'Hostun (La). — Beauregard. — Bésayes. — Bourg-de-Péage. — Charpey. — Châteauneuf-d'Isère. — Chatuzange. — Eymeux. — Hostun. — Marches.— Nazaire-en-Royans (Saint-).— Rochefort-Samson.

Canton de Chabeuil (12 com.; 26,377 hect.; 12,471 h.).—Barcelonne. — Baume-Cornillane (La). — Chabeuil. — Chaffal (Le).— Châteaudouble. — Combovin. — Malissard. — Montelier.— Montmeyran. — Montvendre.— Peyrus.— Upie.

Canton du Grand-Serre (8 com.; 19,505 hect.; 12,234 h.). — Bonnet-de-Valclérieux (Saint-).—Christophe-et-le-Laris (Saint-).—Grand-Serre (Le). — Hauterives. — Lapeyrouse-Mornay. — Lens-Lestang. — Montrigaud. — Moras.

Canton de Loriol (6 com.; 12,452 hect.; 11,228 h.). — Ambonil. — Cliousclat. — Livron. — Loriol. — Mirmande. — Saulce.

Canton de Romans (14 com.; 20,901 hect.; 24,602 h.).— Chalon (Le). — Châtillon-Saint-Jean. — Clérieux. — Crépol. — Génissieux. — Geyssans.— Miribel. — Montmiral. — Onay. — Parnans.— Paul-lès-Romans (Saint-). — Peyrins. — Romans. — Triors.

Canton de Saint-Donat (9 com.; 8,868 hect.; 7,241 h.). —Arthemonay. — Bathernay. — Bren. — Charmes. — Chavannes. — Donat (Saint-).— Margès. — Marsas. — Montchenu.

Canton de Saint-Jean-en-Royans (11 com.; 24,536 hect.; 7,031 h.).—

Bouvante. — Échevis. — Eulalie (Sainte-). — Jean-en-Royans (Saint-). — Laurent-en-Royans (Saint-). — Léoncel. — Martin-le-Colonel (Saint-). — Motte-Fanjas (La). — Oriol-en-Royans. — Rochechinard. — Thomas (Saint-).

Canton de Saint-Vallier (18 com.; 19,515 hect.; 19,546 h.). — Albon. — Andancette. — Anneyron. — Avit (Saint-). — Barthélemy-de-Vals (Saint-). — Beausemblant. — Châteauneuf-de-Galaure. — Claveyson. — Fay. — Laveyron. — Martin-d'Août (Saint-). — Motte-de-Galaure (La). — Mureils. — Ponsas. — Rambert-d'Albon (Saint-). — Ratières. — Uze (Saint-). — Vallier (Saint-).

Canton de Tain (12 com.; 12,518 hect.; 12,071 h.). — Beaumont-Monteux. — Chanos-Curson. — Chantemerle. — Croze. — Erôme. — Larnage. — Mercurol. — Pont-de-l'Isère. — Roche-de-Glun (La). — Serves. — Tain. — Veaunes.

Canton de Valence (8 com.; 16,329 hect.; 34,033 h.). — Beaumont-lès-Valence. — Bourg-lès-Valence. — Etoile. — Fiancey. — Marcel-lès-Valence (Saint-). — Monteléger. — Vache (La). — Valence.

X. — Agriculture.

Sur les 652,155 hectares du département, on compte en nombres ronds :

Terres labourables.	295,500	hectares.
Prés.	20,000	—
Vignes.	20,500	—
Bois.	161,000	—
Pâturages et pacages.	116,000	—
Terres incultes	3,500	—

Le reste se partage entre les marais, les emplacements de villes bourgs, villages, fermes, les surfaces prises par les routes, les chemins de fer, les cimetières, etc.

En nombres ronds, on compte dans le département: 35,000 chevaux, ânes et mulets; 29,000 bœufs; 456,500 moutons, 85,000 porcs, 50,000 chèvres, 24,000 ruches. Avec le lait des vaches, des brebis et des chèvres on y fabrique une assez grande quantité de *fromages* dont les plus estimés sont ceux de Saint-Agnan, Glandage, Saint-Martin-d'Août, Saint-Martin-en-Vercors, des Tonils (picodon), etc. Les prairies naturelles sont assez rares, attendu qu'il n'est pas aisé d'arroser une contrée aussi accidentée ; néanmoins les pâturages n'y font pas défaut, et les fourrages artificiels y abondent, aussi y élève-t-on des bestiaux en grand nombre, spécialement au Chaffal, à Cobonne, au Grand-Serre (bœufs), à Lus-la-Croix-Haute, Saint-Martin-d'Août.

Dans la majeure partie du département on cultive le mûrier, et l'on s'adonne à l'élevage des vers à soie. La Drôme est aussi un pays de **vignobles** renommés, malheureusement depuis quelques années, la majeure partie des vignes a été ravagée par le phylloxera. Les crus les plus recherchés sont ceux de Crozes, Tain (Ermitage), Die, Gervans, Larnage, Roche-de-Glun, Rochegude, Vercheny et Barsac(vins blancs mousseux), de Remuzat, Donzère, etc.— On trouve d'excellentes *truffes* sur presque tous les points du département de la Drôme.

Comme toutes les montagnes du département sont couvertes de plantes odorantes qui poussent naturellement et fournissent une quantité notable d'eau de Lavande, etc., les abeilles y produisent un *miel* excellent, surtout dans les environs de Barret-de-Lioure, du Buis, de Ferrassières, Izon, Margès, Séderon, Volvent, etc.

Les céréales ne sont pas cultivées avec le même succès sur tous les points du département : les plaines situées sur les rives de l'Isère ou qui longent le Rhône produisent du *blé*, de l'*avoine* en quantité considérable; dans ces plaines, arrosées par les nombreux affluents du Rhône, les *prairies naturelles* occupent une notable partie du territoire. Mais si l'on s'éloigne du fleuve, les champs n'ont plus la même fertilité ; cependant les vallées de la Drôme et de ses affluents, celles du Roubion, de l'Aygues et de l'Ouvèze sur certains points sont aussi fertiles que les terrains d'alluvion de la vallée du Rhône. Sur les pentes des montagnes s'étendent des champs de blé, des vignes, des plantations d'arbres fruitiers de toute espèce, mais principalement de *pommiers*, de *pruniers* et de *pêchers* ; l'*olivier* enfin n'est pas rare dans le midi du département. Mais si l'on s'élève vers les montagnes du Vercors, du Rayannais, du Dévoluy, les céréales disparaissent, ou du moins le seigle, l'orge seuls y prospèrent ; les pâturages y sont plus abondants, et de grands bois de chênes, de sapins, de pins, et de nombreuses autres essences d'arbres, mais en bien moindre quantité, couvrent les pentes de quelques-unes de ces hautes montagnes qui malheureusement, en majeure partie déboisées, sont ravinées par les pluies, hérissées de rochers et presque entièrement dénudées. De nombreuses tentatives de reboisement ont été faites avec quelque succès dans les communes de Menglon, Treschenu, Glandage, Châtillon, Lus, Bonneval, du Luc, etc.

Parmi les *forêts* qui ont échappé à la destruction, il faut citer celles *de Lente*, *de Mantaille*, *de Marsanne*, *de Thivolet*, *de Saou*, *de Vassieux*. Il existe 8,406 hectares de bois domaniaux, c'est-à-dire exploités par l'État, et 30,543 hectares de bois exploités au profit des communes.

Dans la région arrosée par le Lez, l'Aygues et l'Ouvèze, région s'étendant au-dessous du versant méridional des montagnes qui, partant de Donzère, passent au nord de Valréas, Nyons et du Buis, les cultures sont celles de la Provence : là le *laurier rose* pousse en pleine terre, les collines sont couvertes d'oliviers, de *figuiers*, d'*amandiers*; si à Vinsobres, à Nyons, à Mollans, Venterol, Izon, etc., les oliviers ne sont pas aussi beaux que ceux de la Provence, ils y sont en aussi grand nombre, et l'huile qu'ils fournissent est presqu'aussi estimée. Au-dessous de cette limite, l'olivier ne croît plus qu'exceptionnellement, dans des vallons exposés au Midi.

Le département de la Drôme depuis le déboisement des montagnes est exposé à une sécheresse périodique. Aussi en attendant que les gazons et les bois recouvrent de nouveau ses montagnes arides, on s'est occupé de remédier à ce fâcheux état de chose par la création de canaux d'arrosage.

Le département de la Drôme, qui a un domaine agricole de 295,262 hectares, ne possède en prairies qu'une surface de 16,434 hectares dont 10,000 seulement sont arrosées. Les taxes locales d'arrosage que le département paie s'élèvent à environ 46,000 fr. ; elles se répartissent sur un grand nombre de petites associations situées dans les vallées de la Drôme, de l'Isère, du Roubion, du Lez, de l'Aygues et du Rhône. La grande irrigation n'y existe encore qu'à titre d'essai. Si le département possédait, au lieu de 10,000 hectares de prés, les 88,000 qui lui sont indispensables pour atteindre à l'apogée de la prospérité agricole, il en résulterait pour son agriculture une plus-value annuelle de 6 à 7 millions. Pour obtenir ce résultat, plusieurs projets d'irrigation ont été proposés. Le premier, celui du canal de la Bourne, aujourd'hui exécuté, comprend une surface arrosable de 25,000 hectares, sur lesquels il en arrosera 70,00, puisqu'il emprunte à la Bourné 7 mètres cubes d'eau par seconde.

Le second projet de canal, beaucoup plus important, présenté par M. Aristide Dumont, ingénieur, arroserait la rive gauche du Rhône, dans la Drôme et une partie des départements de Vaucluse, du Gard et de l'Hérault. Ce canal, qui emprunterait au Rhône, près des Roches-de-Condrieu ou dans l'Isère, une masse d'eau de 40 mètres cubes par seconde, transformerait ces régions désolées par des sécheresses périodiques en un immense jardin, et les habitants de la Drôme, de Vaucluse, du Gard et de l'Hérault, si cruellement éprouvées par la perte de leurs vignobles, n'émigreraient plus en masse, comme ils le font aujourd'hui, vers nos colonies d'Afrique ou vers l'Amérique pour y trouver des terres qui les paient de leurs labeurs.

XI. — Industrie; mines.

Sous le rapport industriel, le département n'occupe pas la situation à laquelle il parviendra sans doute si l'on se décide à utiliser les richesses minérales du sol et les forces motrices de tous les cours d'eau qui sillonnent son territoire.

Les mines de **lignite** ne produisent que 360 tonnes et ne peuvent par suite suffire à alimenter la consommation industrielle qui d'ailleurs ne pourrait les employer à la place de la houille qu'elle tire du dehors : le bassin houiller de la Loire expédie dans le département 700,000 quintaux métriques environ de houille, le bassin d'Alais en fournit 200,000 quintaux, tandis que le bassin de Montélimar n'en produit pas 20,000. Les communes dans lesquelles on rencontre des indices ou des mines de lignite sont au nombre de vingt. — Le *fer* y est plus rare, il n'en existe qu'à Barnave, Bouvante, etc. — Le *plomb* se trouve au Buis, à Châtillon, Condorcet (plomb sulfuré), aux Prés; le *cuivre*, à Propiac seulement.

Il existe sur tous les points de la Drôme des *carrières de molasse supérieure* ou *inférieure*, des *carrières de plâtre*, *de tuf*. Les *carrières de pierre* de Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Restitut fournissent une pierre très-recherchée à cause de sa blancheur, de la finesse de son grain et de la propriété qu'elle a de durcir rapidement à l'air. Enfin, sur divers points du département, on exploite la *marne bleue*, le **marbre**, le *ciment*, l'*argile*, la *pierre meulière*, le *kaolin*, la *pierre à poterie* et enfin le *granit*.

Les **eaux minérales** sont nombreuses et quelques sources mêmes sont très-fréquentées. Il y a à Aix une source salée ; à Aoust, Aurel, Barcelonne, des eaux alcalines et gazeuses; à Bouvante, des eaux ferrugineuses; à Condillac, des eaux ferrugineuses, gazeuses, magnésiennes, iodurées ; à Dieulefit, une source ferrugineuse et magnésienne ; à Manas et à Menglon, des eaux salines et magnésiennes ; à Mirabel, de l'eau alcaline ; à Mollans, une source alcaline, magnésienne et sulfureuse ; à Montbrun, de l'eau alcaline et sulfureuse ; à Montélimar, la source de *Bondonneau*, ferrugineuse, gazeuse, magnésienne, qui passe pour la plus iodurée des eaux connues ; à Nyons, de l'eau ferrugineuse et magnésienne; à Propiac, de l'eau magnésienne ; à Pont-de-Barret, de l'eau alcaline, gazeuse ; à Pajols, une source saline et sélénito-magnésienne ; à la Répara, une source saline avec magnésie ; à Saint-Nazaire-le-Désert, de l'eau alcaline et sulfureuse ; à Upie, de l'eau alcaline.

L'industrie manufacturière prend depuis quelques années un grand développement. Presque exclusivement réfugiée autrefois à Romans

Crest, Dieulefit, Montélimar, elle a pénétré aujourd'hui dans un grand nombre de communes. Nous énumérons les industries par ordre d'importance : *filatures de soie*, à Loriol, Chabeuil, Montélimar, Nyons, Beaumont, Romans, Livron, au Buis et dans 30 autres communes. Les *moulins à soie* sont nombreux à Taulignan, Montélimar, Crest, Dieulefit, Romans, Livron, et dans 30 à 35 autres communes. L'industrie de la soie comprend : pour la soie grège : 247 usines, 17,875 ouvriers, 905 chevaux-vapeur, 3,247 bassines et 90,476 tavelles et fuseaux ; pour la filature et le tissage, 33 usines, 1,636 ouvriers, 199 chevaux-vapeur, 24,300 broches dont 14,000 actives et 326 métiers en activité. La *meunerie* est représentée dans plus de quarante communes par une ou plusieurs usines. La *poterie* vient au quatrième rang; cette industrie est surtout florissante à Dieulefit, Poët-Laval, Ponsas, Eròme, etc. Les *fabriques de draps* occupent de nombreux ouvriers à Dieulefit, Crest, Buis-les-Baronnies, Aoust, Sainte-Croix, etc., alimentées par les filatures de laines du Grand-Serre, de Châtillon-en-Diois, Crest, etc. (la statistique officielle donne les chiffres suivants qui sont notablement inférieurs à la réalité : 848 ouvriers, 6,144 broches et 390 métiers). Il y a des *papeteries* à Châteauneuf-de-Galaure, Aoust, Blacons, Hauterives, Rochetaillée, Saint-Mamans (papier paille), Montségur, Tulette (papier d'emballage), Allex, etc. (14 établissements, 369 ouvriers, 409 chevaux-vapeur, produisant une valeur de 782,254 fr.); des *scieries mécaniques* à Saint-Jean-en-Royans, Bouvante, Romans, etc. ; des *chapelleries*, à Bourg-de-Péage (19), Valence, Chabeuil, Romans, Montélimar, etc.; des fabriques de *chaussures*, à Valence, Bourg-de-Péage, Romans, Montélimar, etc.; des fabriques de *gants*, à Valence, Bourg-de-Péage, Romans ; des fabriques de *pâtes alimentaires*, à Valence, Andancette, Romans, Die, Crest, Saillans, Montélimar, etc. ; des *tanneries*, à Romans, Montélimar, Pierrelatte, Chabeuil, Valence, au Grand-Serre, etc. ; des *briqueteries* et *tuileries*, à Beausemblant (briqueterie mécanique), Tain (briqueterie réfractaire), etc. ; des *distilleries d'essence*, à Aiguebelle, Bouchet, Nyons, Venterol ; de nombreuses *huileries*, sur tous les points du territoire du département, et particulièrement dans sa partie méridionale ; de *produits chimiques*, à Bouvante, Pierrelatte (sels d'alumine sulfuré, carmin indigo, etc.), Saint-Paul-Trois-Châteaux, Valence et Livron (sulfate de baryte), etc. ; des ateliers de *construction de machines*, à Bourg-de-Péage, Pont-de-Saint-Uze, Romans, etc. ; des fabriques de *conserves de truffes*, à Valence, Montélimar, Grignan ; d'*orfévrerie commune*, à Valence et Chabeuil ; des *teintureries*, à Bourg-de-Péage, Romans, Montélimar ; des *peausseries*, à Romans, Sahune ; des *mégisseries*, à Romans (15), Crest, etc. ; des

imprimeries, à Valence (4), Romans (3), Die, Montélimar, Nyons ; des ateliers d'*effilochage*, à Châteauneuf-de-Mazenc ; des *pépinières*, à Romans, Saint-Vallier, Crest, etc. Enfin, pour compléter cette nomenclature, nous ajouterons que Saillans fabrique des foulards, le Bourg-de-Péage et Saint-Jean-en-Royans, des étoffes de soie; Valence, des mouchoirs imprimés; Saint-Nazaire, du velours; Saint-Uze et Saint-Vallier, de la porcelaine (deux établissements occupant 10 ouvriers et produisant pour une valeur de 22,500 francs). Crest fabrique des limousines, Romans de la bonneterie, et Montélimar du nougat qui jouit d'une réputation méritée. Dans le département il existe aussi des vanneries, quelques distilleries, entre autres à Romans et Valence; des *fonderies de fonte*, à Valence et Saint-Uze; des *fonderies de cuivre*, à Valence et à Montélimar ; et enfin des ateliers de grosse chaudronnerie à Bourg-de-Péage.

XII. — Commerce, chemins de fer, routes.

Le département *exporte* des soies, des gros draps, serges, ratines, etc., des gants, des chapeaux, des peaux, des poteries fines ou grossières, des verreries, des pâtes alimentaires, des produits de la confiserie, des bois de construction, des bestiaux, de la laine, des fromages de brebis, des volailles, des porcs, peu de vins depuis quelques années, de l'excellent miel, de la cire, des noix, des olives, des huiles, des fruits, etc.

Il *importe* des denrées coloniales, des articles de librairie, d'épicerie, de modes, des nouveautés, de l'horlogerie, de la bijouterie, du sucre, et environ 741,000 quintaux métriques de houille provenant des bassins de la Loire et d'Alais.

Le département de la Drôme est traversé par six chemins de fer, d'un développement de 201 kilomètres et demi appartenant à la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée.

1° La grande ligne *de Lyon à Marseille*, qui quitte le département de l'Isère pour entrer dans celui de la Drôme à 800 mètres avant la station de Saint-Rambert, dessert Saint-Rambert, Saint-Vallier, Tain, Valence, Étoile, Livron, Loriol, Montélimar, Donzère et Pierrelatte. A 8 kilomètres au delà de cette ville, elle passe dans le département de Vaucluse, après un parcours total de 115 kilomètres.

2° L'embranchement *de Saint-Rambert à Grenoble* quitte la grande ligne à Saint-Rambert, dessert Épinouze avant de passer, à 7 kilomètres au delà de cette station, dans le département de l'Isère, après un parcours total de 17 kilomètres.

3° L'embranchement *de Valence à Grenoble* par Romans quitte la grande ligne à Valence, dessert Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Alixan, Romans, Saint-Paul-lès-Romans, avant de passer, à 1 kilomètre au delà de cette station, dans le département de l'Isère, après un parcours total de 28 kilomètres.

4° L'embranchement *de Livron à Privas* quitte la grande ligne à Livron et passe, à 4 kilomètres de son point de départ, après avoir traversé le Rhône, dans le département de l'Ardèche.

5° L'embranchement *de Livron à Crest* quitte la grande ligne à Livron, dessert Livron, le Pont-de-Livron, Allex, et aboutit à Crest après un parcours total de 18 kilomètres.

6° Le chemin de fer *de Grenoble à Marseille*, qui entre dans le département à 6 kil. 500 mètres au-dessous de la station de Saint-Maurice-en-Trièves, dessert Lus-la-Croix-Haute et passe dans les Hautes-Alpes à 3 kilomètres au-dessous de cette station après un parcours dans le départemeut de 19 kilom. 500 mètres.

Il n'existe pas de nouvelle voie en construction, mais plusieurs sont en projet : la première qui sera probablement mise à exécution est celle qui doit relier directement Nyons avec la grande ligne de Lyon à la Méditerranée.

Les voies de communication comptent 7563 kilomètres 1/2, savoir :

6 chemins de fer			201 kil.	1/2
5 routes nationales			316	1/2
14 routes départementales			383	
2756 chemins vicinaux	24 de grande communication	706	6503	
	51 de moyenne communication	1000		
	2681 de petite communication	4797		
2 rivières navigables			159	1/2

XIII. — Dictionnaire des communes.

Agnan-en-Vercors (Saint-), 991 h., c. de la Chapelle-en-Vercors. ⟶ Grotte de la Luire, près des Chaberts.

Aix, 300 h., c. de Die. ⟶ Ruines d'une forteresse du XVIe s. — Château de la Salle, ancienne maison des évêques de Die (ferme). — Grotte de Solaure. — Les Fontanelles, sources d'eau salée. — Vallon du Val-Croissant. — Ruines d'une abbaye.

Albon, 1,624 h., c. de Saint-Vallier. ⟶ Ruines d'un château.

Alixan, 1,751 h., c. de Bourg-de-Péage. ⟶ Grotte du Loup.

Allan, 1,065 h., c. de Montélimar. ⟶ Ruines d'une église gothique.

Alleyrac, 77 h., c. de Dieulefit.

Allex, 1,646 h., c. (nord) de Crest.

Ambonil, 101 h., c. de Loriol.

Ancône, 341 h., c. de Montélimar.

Andancette, 717 h., c. de St-Vallier.

Andéol (Saint-), 193 h., c. de Die.

Anneyron, 2,800 h., c. de Saint-Vallier. ⟶ Château ruiné.

Aouste, 1,510 h., c. (nord) de Crest. ⟶ Autel antique. — Tour ruinée.

Arnayon, 229 h., c. de la Motte-Chalancon.

Arpavon, 272 h., c. de Nyons.

Arthemonay, 525 h., c. de St-Donat.

Auban (Saint-), 509 h., c. du Buis. ⟶ Monastère de Saint-Pierre. — Gorge de Charasse. — Grotte du Trou-de-l'Ours. — Fontaine des Coquilles.

Aubenasson, 100 h., c. de Saillans. ⟶ Fontaine intermittente.

Aubres, 289 h., c. de Nyons.

Aucelon, 254 h., c. de Luc.

Aulan, 128 h., c. de Séderon.

Aurel, 653 h., c. de Saillans.

Auriples, 252 h., c. (sud) de Crest.

Autichamp, 265 h., c. (sud) de Crest. ⟶ Château ruiné.

Avit (St-), 505 h., c. de Saint-Vallier.

Ballons, 565 h., c. de Séderon.

Barbières, 570 h., c. de Bourg-de-Péage. ⟶ Château ruiné.

Barcelonne, 311 h., c. de Chabeuil.

Barnave, 527 h., c. de Luc.

Barret-de-Lioure, 576 h., c. de Séderon.

Barsac, 170 h., c. de Die.

Barthélemy-de-Vals (Saint-) 1,518 h., c. de Saint-Vallier. ⟶ Cromlech.

Bathernay, 275 h., c. de St-Donat.

Bâtie-Cremezin (La), 55 h., c. de Luc.

Bâtie-des-Fonds (La), 108 h., c. de Luc.

Batie-Rolland (La), 666 h., c. de Marsanne.

Baume-Cornillane (La), 482 h., c. de Chabeuil.

Baume-d'Hostun (La), 533 h., c. de Bourg-de-Péage.

Baume-de-Transit (La), 800 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Baurières, 405 h., c. de Luc.

Beaufort-sur-Gervanne, 557 h., c. (nord) de Crest. ⟶ Ruines d'un donjon et d'un monastère. — Grottes de Bourne et de Sarzier. —Source de Fontainieux. — Gorges d'Omblèze. — Mont Velan. — Cascade de la Druise.

Beaumont-en-Diois, 264 h , c. de Luc. ⟶ Barrage de la Drôme formé par un éboulement de rochers.

Beaumont-lès-Valence, 1,515 h., c de Valence. ⟶ Église du xiᵉ s.

Beaumont-Monteux, 946 h., c. de Tain.

Beauregard, 1,568 h., c. de Bourg-de-Péage. ⟶ Église de Jaillans, prieuré roman du xiᵉ s. — Ruines du château de Jonchères.

Beausemblant, 912 h., c. de Saint-Vallier.

Beauvoisin, 158 h., c. du Buis.

Beconne, 171 h., c. de Dieulefit.

Bellecombe, 266 h., c. du Buis.

Bellegarde, 388 h., c. de la Motte-Chalancon.

Bénivay, 95 h., c. du Buis.

Benoît (St-), 160 h., c. de Saillans.

Bésayes, 759 h., c. de Bourg-de-Péage.

Bésignan, 192 h., c. du Buis. ⟶ Château ruiné.

Bezaudun, 270 h., c. de Bourdeaux. ⟶ Source de la Bine. — Tour ruinée.

Bonlieu, 274 h., c. de Marsanne.

Bonnet-de-Valclérieux (Saint-), 548 h., c. du Grand-Serre.

Bonneval, 158 h., c. de Châtillon.

Bouchet, 1,005 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux. ⟶ Édifice du xiiᵉ s

Boulec, 425 h., c. de Châtillon. ⟶ Gorge du Bez.

Bourdeaux, 1,501 h., ch.-l. de c. arr. de Die. ⟶ Château ruiné. — Maisons de la Renaissance.

Bourg-de-Péage, 4,830 h., ch.-l. de c., arr. de Valence.

Bourg-lès-Valence, 3,757 h., c. de Valence. ⟶ Église romano-byzantine. — Château de Valentin (xviᵉ s.).

Bouvante, 744 h., c. de Saint-Jean-en-Royans. ⟶ Gorges de la Lyonne. — Ruines du monastère de *Val-Sainte-Marie* (1414). —Chute de la Bourne. — Perte de la Lyonne.—Source et perte du Brudour. — Grotte Fondurle.

Bouvières, 627 h., c. de Bourdeaux. ⟶ Châteaux ruinés. — Défilé de Trente-Pas.

Bren, 553 h., c. de Saint-Donat. ⟶ Sources du Chassonel.

Brette, 198 h., c. de la Motte-Chalancon.

Buis-les-Baronnies (Le), 2,205 h. ch.-l. de c., arr. de Nyons. ⟶ Belle source d'Annibal.

Chabeuil, 3,528 h., ch.-l. de c.,

arr. de Valence. ⟶ Restes d'un château-fort. — Ancienne porte de la ville.

Chabrillan, 901 h., c. (sud) de Crest. ⟶ Église (mon. hist.) du XIIe s. — Château ruiné.

Chaffal (Le), 161 h., c. de Chabeuil. ⟶ Église du monastère de Léoncel.

Chalencon, 416 h., c. de la Motte-Chalancon. ⟶ Belles fontaines.

Chalon (Le), 504 h., c. de Romans.

Chamaloc, 299 h., c. de Die.

Chamaret, 579 h., c. de Grignan. ⟶ Tour à signaux du XIe au XIIe s.

Chanos-Curson, 940 h., c. de Tain.

Chantemerle, 410 h., c. de Grignan.

Chantemerle, 967 h., c. de Tain. ⟶ Église romane.

Chapelle-en-Vercors (La), 1,219 h., ch.-l. de c., arr. de Die, dominant la vallée de la Vernaison. ⟶ Grotte curieuse (belles stalactites).

Charce (La), 188 h., c. de Remuzat. ⟶ Château ruiné.

Charens, 155 h., c. de Luc.

Charmes, 966 h., c. de Saint-Donat.

Charols, 445 h., c. de Marsanne.

Charpey, 1,584 h., c. de Bourg-de-Péage.

Chastel-Arnaud, 195 h., c. de Saillans.

Châteaudouble, 557 h., c. de Chabeuil. ⟶ Roches à pic du Chaffal. — Château ruiné en 1579. — Château (XVIIe s.) ; fresques de Mandona, et toiles remarquables.

Châteauneuf-de-Bordette, 242 h., c. de Nyons.

Châteauneuf-de-Galaure, 1,310 h., c. de Saint-Vallier.

Châteauneuf-d'Isère, 2,081 h., c, de Bourg-de-Péage. ⟶ Château ruiné.

Châteauneuf-de-Mazenc, 1,866 h., c. de Dieulefit. ⟶ Château ruiné.

Châteauneuf-du-Rhône, 1,503 h., c. de Montélimar.

Châtillon-en-Diois, 1,222 h., ch.-l. de c., arr. de Die. ⟶ A Guignaise, ruines d'un couvent de Bénédictins.

Châtillon-Saint-Jean, 891 h., c. de Romans.

Chatuzange, 1,740 h., c. de Bourg-de-Péage. ⟶ Château ruiné de Pisançon et château moderne.

Chaudebonne, 291 h., c. de la Motte-Chalancon.

Chaudière (La), 118 h., c. de Saillans.

Chauvac, 199 h., c. de Remuzat.

Chavannes, 287 h., c. de Saint-Donat. ⟶ Château du Mouchet.

Christophe-et-le-Laris (Saint-), 606 h., c. du Grand-Serre.

Cheylard-en-Diois (Le), 120 h., c. de Saillans.

Clansayes, 490 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux. ⟶ Ancienne tour à coupoles, surmontée d'une statue colossale de la Vierge.

Claveyson, 1,014 h., c. de Saint-Vallier. ⟶ Église (fresque du XVIe s.).

Cléon-d'Andran, 707 h., c. de Marsanne.

Clérieux, 1,871 h., c. de Romans.

Cliousclat, 708 h., c. de Loriol.

Cobonne, 205 h., c. (nord) de Crest.

Colonzelle, 574 h., c. de Grignan.

Combovin, 619 h., c. de Chabeuil.

Comps, 524 h., c. de Dieulefit. ⟶ Église (mon. hist.) de l'ordre de Malte.

Condillac, 195 h., c. de Marsanne. ⟶ Ancien château (fresques).

Condorcet, 594 h., c. de Nyons. ⟶ Château ruiné.

Cornillac, 320 h., c. de Remuzat.

Cornillon, 257 h., c. de Remuzat. ⟶ Château ruiné.

Crépol, 781 h., c. de Romans.

Crest, 5,600 h., ch.-l. de c., arr. de Die, sur la Drôme. ⟶ Tour romane ayant servi de prison d'État, reste d'un château du XIIIe s. — Ancienne église des Cordeliers reconstruite. — Beau pont sur la Drôme.

Creyers, 201 h., c. de Châtillon.

Croix (Sainte-), 554 h., c. de Die. ⟶ Reste d'un monastère (ferme).

Croze, 583 h., c. de Tain.

Crupies, 548 h., c. de Bourdeaux

Curnier, 244 h., c. de Nyons.

Die, 5,841 h., ch.-l. d'arrond. ⟶ Nombreux débris romains. — Trois autels tauroboliques. — Porte de Saint-Pierre. — Porte Saint-Marcel (arc de triomphe flanqué de deux tours). — Château ruiné. — Église (mon. hist.) ornée de belles colonnes d'un ancien temple de Cybèle ; beau porche du

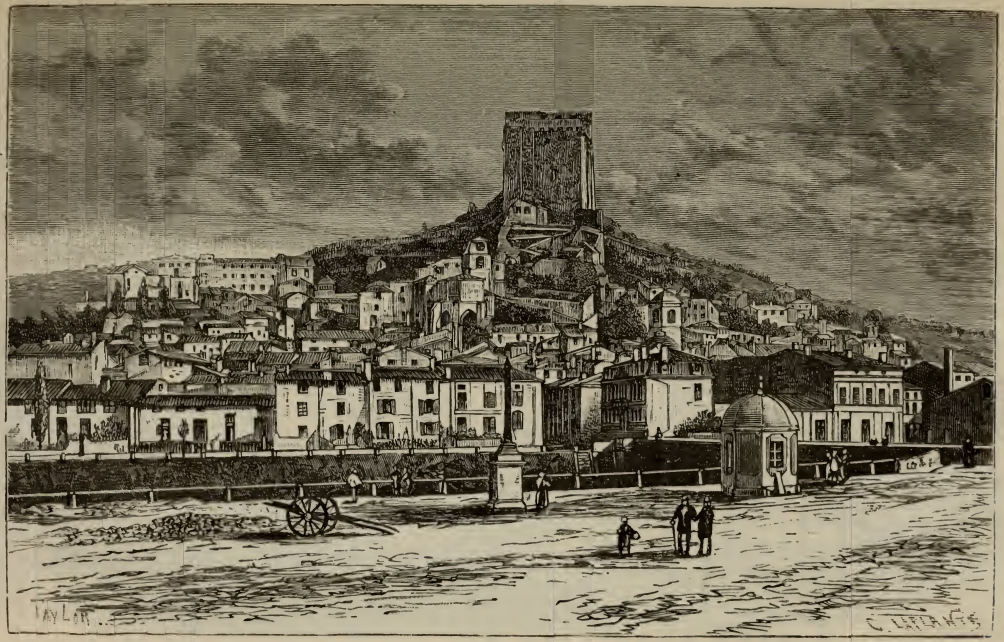

Crest.

XIe s., surmonté d'un clocher moderne ; dans le chœur, belles boiseries du XVIIe ou du XVIIIe s. — Ancien palais épiscopal (belle mosaïque). — Ruines de l'abbaye du Val-Croissant.

Dieulefit, 4,049 h., ch.-l. de c., arr. de Montélimar. ⟶ Hypocauste romain.

Divajeu, 563 h., c. (sud) de Crest.

Dizier (**Saint-**), 210 h., c. de la Motte-Chalancon.

Donat (**Saint-**), 2,627 h., ch.-l. de c., arr. de Valence. ⟶ Restes du château des rois de Bourgogne des Xe et XIe s. — Église collégiale du XIe s. — Restes d'une chapelle et cloître romans.

Donzère, 1,476 h., c. de Pierrelatte. ⟶ Église romane, reste d'un abbaye (678) reconstruite sous Charlemagne ; clocher carré à pyramide octogonale ; dôme hardi. — Chapelle ogivale des Pénitents. — Château ruiné. — Château de Belle-Eau. — Rochers de Robinet. — Pierres dites les *Donzelles*. — Baume des Anges. — Puits de Saint-Vincent. — Ancien camp.

Échevis, 192 h., c. de Saint-Jean-en-Royans. ⟶ Grands et Petits-Goulets.

Erôme, 1,216 h., c. de Tain.

Espeluche, 665 h., c. de Montélimar.

Espenel, 239 h., c. de Saillans.

Establet, 183 h., c. de la Motte-Chalancon.

Étoile, 3,138 h., c. de Valence. ⟶ Église romane. — Ruines d'un château de Diane de Poitiers.

Eulalie (**Sainte-**), 528 h., c. de Saint-Jean-en-Royans.

Euphémie (**Ste-**), 344 h., c. du Buis.

Eurre, 1,069 h., c. (nord) de Crest. ⟶ Château ruiné.

Eygalayes, 367 h., c. de Séderon. ⟶ Restes du monastère de St-Ariès.

Eygaliers, 145 h., c. du Buis.

Eygluy, 271 h., c. de Saillans.

Eymeux, 675 h., c. de Bourg-de-Péage. ⟶ Ruines d'un couvent de Bénédictins et de l'église Saint-Martin.

Eyroles, 69 h., c. de Nyons.

Eyzahut, 259 h., c. de Dieulefit.

Fare (**La**), 51 h., c. de Remuzat.

Fay, 513 h., c. de Saint-Vallier.

Félines, 249 h., c. de Bourdeaux.

Ferrassières, 351 h., c. de Séderon. ⟶ Gouffres de Monieux et de la vallée de Ferrassières, entonnoirs d'une grande profondeur qui alimentent, dit-on, la fontaine de Vaucluse. — Château, flanqué de quatre grosses tour, appelé la Gabelle. — Orme d'une grosseur extraordinaire.

Ferréol (**Saint-**), 419 h., c. de Nyons.

Fiancey, 513 h., c. de Valence. ⟶ Belles sources.

Fourcinet, 140 h., c. de Luc. ⟶ Ruines d'un ancien prieuré. — Cloche curieuse dans le temple protestant.

Francillon, 350 h., c. (sud) de Crest. ⟶ Grotte de Kainson.

Garde-Adhémar (**La**), 1,160 h., c. de Pierrelatte. ⟶ Belle église romane (mon. hist.). — Ruines du château des Adhémar de Monteil. — Val des Nymphes dominé par l'antique *tour Magne*. — Reste d'une abbaye.

Génissieux, 714 h., c. de Romans.

Gervais (**Saint-**), 920 h., c. de Marsanne.

Geyssans, 523 h., c. de Romans.

Gigors, 528 h., c. (nord) de Crest. ⟶ Château ruiné.

Glandage, 643 h., c. de Châtillon. ⟶ Ruines d'un château.

Grane, 1,763 h., c. (sud) de Crest. ⟶ Château ruiné.

Grand-Serre (**Le**), 1,546 h., ch.-l. de c., arr. de Valence. ⟶ Mur d'enceinte. — Église du XIIIe s.; belle chapelle latérale du XVe. — Belle halle.

Granges-Gontardes (**Les**), 503 h., c. de Pierrelatte.

Grignan, 1,802 h., ch.-l. de c., arr. de Montélimar. ⟶ Château (mon. hist.) dévasté en 1792 mais offrant encore de beaux restes. Il se composait de trois façades, style Renaissance.— Galerie de tableaux (300 toiles, portraits de Mme de Sévigné et de sa fille, portraits par Mignard, Largillière, Vanloo, Boucher), objets mobiliers ayant appartenu à Mme de Sévigné. — Dans l'église (mon. hist.), des XIIe et XVIe s., sépulture de Mme de Sévigné. — Beau tableau (les *Anges au sépulcre*), par Annibal Carrache, dans la chapelle de l'hospice. — Sur la place, statue en bronze de Mme de Sévigné. — Grotte de Roche-

Grignan.

courbière, souvent visitée par l'illustre écrivain.

Gumiane, 143 h., c. de la Motte-Chalancon.

Hauterives, 2,522 h., c. du Grand-Serre. ⟶ Château ruiné du XIIe s.

Hostun, 872 h., c. de Bourg-de-Péage.

Izon, 130 h., c. de Séderon.

Jalle (Sainte-), 644 h., c. du Buis. ⟶ Église; portail roman.

Jansac, 159 h., c. de Luc.

Jean-en-Royans (Saint-), 2,546 h., ch.-l. de c., arr. de Valence. ⟶ Sur la place fontaine, ombragée par trois peupliers plantés en 1789.

Jonchères, 222 h., c. de Luc.

Julien-en-Quint (Saint-), 469 h., c. de Die. ⟶ Grotte de Fond'Urle.

Julien-en-Vercors (Saint-), 520 h., c. de la Chapelle.

Laborel, 459 h., c. de Séderon.

Lachamp-Condillac, 488 h., c. de Marsanne. ⟶ Vieille tour où, dit-on, fût enfermée comme lépreuse Hélène de Poitiers. — Ancien château ; peintures à fresque représentant des épisodes de la guerre de Troie. — Citerne romaine contenant de l'eau gazeuse.

Lachau, 700 h., c. de Séderon. ⟶ Ruines d'un monastère de Templiers détruit au XIVe s. ; église du XIIe s.

Lapeyrouse-Mornay, 799 h., c. du Grand-Serre.

Larnage, 771 h., c. de Tain.

Laupie (La), 465 h., c. de Marsanne.

Laurent-en-Royans (Saint-), 1,058 h., c. de Saint-Jean-en-Royans.

Laux-Montau, 63 h., c. de Remuzat.

Laval-d'Aix, 161 h., c. de Die. ⟶ Ruines du château de Latour-Gouvernet.

Laveyron, 459 h., c. de St-Vallier.

Lemps, 291 h., c. de Remuzat. ⟶ Église romane.

Lens-Lestang, 1,426 h., c. du Grand-Serre.

Léoncel, 360 h., c. de Saint-Jean-en-Royans. ⟶ Ruines d'une abbaye de l'ordre de Citeaux (1137); église romane (mon. hist.) du XIIIe s.

Lesches, 365 h., c. de Luc.

Livron, 4,386 h., c. de Loriol. ⟶ Restes de fortifications. — Château ruiné. — Pont sur la Drôme. — Pont du chemin de fer (6 arches de 16 mèt.).

Loriol, 3,686 h., ch.-l. de c., arr. de Valence. ⟶ Château de la Gardette. — Maison de campagne de Faujas de Saint-Fond.

Luc-en-Diois, 932 h., ch.-l. de c., arr. de Die. ⟶ Nombreuses antiquités romaines. — Ruines d'un fort. — Le *Claps*, digue de 800 à 900 mètres produite au XVe s. par un éboulement. — Blocs énormes (les Jumeaux, l'Enclume). — Gaz s'échappant d'une fente de la montagne et que l'on peut enflammer.

Lus-la-Croix-Haute, 1,721 h., c. de Châtillon. ⟶ Ruines de deux châteaux et d'un couvent de Templiers. — Aux Forêts, grottes (stalactites).

Malissard, 747 h., c. de Chabeuil.

Manas, 265 h., c. de Marsanne.

Marcel-lès-Sauzet (Saint-), 570 h., c. de Marsanne. ⟶ Église du XIe s. (mon. hist.).

Marcel-lès-Valence (Saint-), 1,151 h., c. de Valence.

Marches, 630 h., c. de Bourg-de-Péage.

Margès, 586 h., c. de Saint-Donat.

Marignac, 265 h., c. de Die. ⟶ Ruines de Saint-Cernin.

Marsanne, 1,577 h., ch.-l. de c., arr. de Montélimar. ⟶ Château ruiné. — Restes d'aqueducs antiques. — Église du XIe s. — Chapelle de Notre-Dame de Fresneau (pèlerinage). — Deux canons pris à Sébastopol en 1855.

Marsas, 687 h., c. de Saint-Donat.

Martin-d'Août (Saint-), 466 h., c. de Saint-Vallier.

Martin-en-Vercors (Saint-), 1,044 h., c. de la Chapelle. ⟶ Grotte de Sinelle.

Martin-le-Colonel (Saint-), 249 h., c. de Saint-Jean-en-Royans. ⟶ Ruines du château de Flandène. — Cascade du Saut-de-la-Truite. — Belles forêts. — Beaux rochers.

Maurice (Saint-), 586 h., c. de Nyons.

May (Saint-), 164 h., c. de Remuzat. ⟶ Sur de gigantesques rochers, ruines de l'abbaye de Bodon.

Menglon, 864 h., c. de Châtillon.

Mercurol, 1,254 h., c. de Tain.

Mérindol, 366 h., c. du Buis.

Mévouillon, 728 h., c. de Séderon. ⟶ Ruines d'un château, sur un roc inaccessible.

Mirabel, 1,689 h., c. de Nyons. ⟶ Restes de trois enceintes féodales ; tour sarrasine. — Colline de la Serre-des-Huguenots, où l'on trouve des ossements et des débris d'armes.

Mirabel-et-Blacons, 552 h., c. (nord) de Crest. ⟶ Restes de fortifications.

Miribel, 442 h., c. de Romans.

Mirmande, 1,061 h., c. de Loriol. ⟶ Restes de l'antique *Batiana*.

Miscon, 171 h., c. de Luc.

Molières, 105 h., c. de Die.

Mollans, 1,066 h., c. du Buis, sur un rocher à pic dans la gorge pittoresque de l'Ouvèze. ⟶ Église moderne taillée presque entièrement dans le roc. — Ruines de murs d'enceinte et de deux châteaux forts. — Dans les environs, vaste grotte terminée par un lac d'une profondeur inconnue et dont les eaux se déversent dans le Thoulourenc.

Montauban, 445 h., c. de Séderon. ⟶ Ruines d'un château fort.

Montaulieu, 232 h., c. de Nyons.

Montboucher, 931 h., c. de Montélimar.

Montbrison, 424 h., c. de Grignan. ⟶ Ruines d'un prieuré dans les murs duquel est encastrée une pierre portant une dédicace à Mercure.

Montbrun, 1,349 h., c. de Séderon. ⟶ Restes imposants du château de Dupuy-Montbrun. — Ruines d'un monastère de Templiers.

Montchenu, 959 h., c. de St-Donat.

Montclar, 527 h., c. (nord) de Crest. ⟶ Château ruiné.

Monteléger, 617 h., c. de Valence. ⟶ Ancien château, en partie reconstruit.

Montelier, 1,295 h., c. de Chabeuil. ⟶ Château de Chapponay (XIIIe et XIVe s.) flanqué de nombreuses tourelles.

Montélimar, ch.-l. d'arr. de 11,946 h., dans une plaine, au confluent du Roubion et du Jabron. ⟶ *Église de Sainte-Croix* (XVe et XVIIe s.). — Nouvel *hôtel de ville*, composé de deux ailes, l'une pour la mairie, l'autre pour le tribunal ; à l'entrée on lit, gravée sur une table de marbre, une charte de 1198. — L'ancien *château*, transformé en prison, est un des monuments militaires les plus anciens et les plus intéressants du midi de la France. On y voit les importants débris de la chapelle romane à trois nefs de Sainte-Agathe (dans l'abside, fresque assez bien conservée). Au nord est une tour du XIVe s. (*tour de Narbonne*). — A 3 kil. 1/2 au sud-est, sur le coteau de Maubec, beau monastère des *Trappistines*. — A 4 kil. 1/2, source minérale de *Bondonneau*.

Montferrand, 162 h., c. de Remuzat.

Montfroc, 375 h., c. de Séderon.

Montguers, 218 h., c. de Séderon.

Montjoux, 526 h., c. de Dieulefit.

Montjoyer, 536 h., c. de Grignan. ⟶ Dans un petit vallon admirablement boisé est le couvent de la *Trappe d'Aiguebelle* (200 religieux).

Montlaur, 234 h., c. de Luc.

Montmaur, 225 h., c. de Die. ⟶ Restes de constructions sarrasines.

Montmeyran, 2,116 h., c. de Chabeuil. ⟶ Débris d'un château-fort

Montmiral, 1,837 h., c. de Romans. ⟶ Tour sarrasine.

Montoison, 1,165 h., c. (nord) de Crest. ⟶ Restes du château de Clermont.

Montréal, 158 h., c. de Remuzat.

Montrigaud, 1,034 h., c. du Grand-Serre. ⟶ Étang de Langon. — Découverte d'ossements fossiles.

Montségur, 927 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux. ⟶ Château ruiné. — Restes d'un mur d'enceinte et d'un monastère de Cluny.

Montvendre, 934 h., c. de Chabeuil.

Moras, 3,755 h., c. du Grand-Serre, au centre de la belle vallée de la Valloire. ⟶ Restes d'un château. — Statue de la Vierge. — Maison du Gouverneur, construction du moyen âge. — Châteaux modernes de la Peyrouse et de Bernon. — Restes des murs d'enceinte. — A Mantol, église du XIe s. ; vastes constructions d'un prieuré de bénédictins du XVIe s. (cheminées remarquables).

Mornans, 215 h., c. de Bourdeaux. ⟶ Château ruiné.

Motte Chalancon (La), 1,008 h., ch.-l. de c., arr. de Die.

Motte-de-Galaure (La), 602 h., c. de Saint-Vallier.

Motte-Fanjas (La), 295 h., c. de Saint-Jean-en-Royans.

Mureils, 397 h., c. de St-Vallier.

Nazaire-en-Royans (Saint-) 1,024 h., c. de Bourg-de-Péage. ⟶ Grotte remarquable au fond de laquelle est un lac d'une grande profondeur.

Nazaire-le-Désert (Saint-), 836 h., c. de la Motte-Chalancon.

Nyons, 3,579 h., ch.-l. d'arr., sur l'Aygues, partie en plaine, partie dans la gorge du col de Devès. ⟶ Nyons est entourée de murailles flanquées de tours (XIVe s.) en partie remplacées par des promenades. Elle est divisée en trois quartiers : le plus élevé de ces quartiers est celui des *Forts*, ainsi nommé de ce qu'il renfermait trois forteresses aujourd'hui en ruines. Le quartier des *Halles* forme la ville actuelle ; celui du *Bourg* s'étend à l'entrée d'une gorge étroite. — Le seul monument curieux est le *pont* (XIVe s.),composé d'une seule arche de 40 m. de largeur sur 48 à 20 m. de hauteur. Ce pont s'appuie, vers le sud-est, au plateau du *rocher de Guard*, portant les ruines d'une citadelle. — La grosse tour carrée et crénelée, appelée *tour de Randanne*, qui domine la ville, a été transformée, en 1863, en chapelle gothique, dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours.

Ollon, 63 h., c. du Buis.

Omblèze, 368 h., c. (nord) du Crest. ⟶ Gorges pittoresques d'Omblèze (4 kil. de long).— Cascades de la grande et de la petite Pissoire. — Cascade de la Druise, formée par la Gervanne (40 mèt. de hauteur).

Onay, 302 h., c. de Romans. ⟶ Château ruiné.

Orcinas, 100 h., c. de Dieulefit.

Oriol-en-Royans, 609 h., c. de Saint-Jean-en-Royans.

Ourches, 260 h., c. (nord) de Crest.

Pantaléon (Saint-), 325 h., c. de Grignan.

Parnans, 621 h., c. de Romans.

Paul-lès-Romans (Saint-), 981 h., c. de Romans.

Paul-Trois-Châteaux (Saint-), 2,290 h., ch.-l. de c., arr. de Montélimar. ⟶ La *cathédrale* (mon. hist.), du XIIe s., est un édifice remarquable; la grande nef à 24 mèt. de hauteur. Le portail de la façade est d'une belle exécution. La tour du clocher est de plusieurs époques. — Ancien couvent de Dominicains. — Nombreux vestiges de monuments anciens. — Découvertes de mosaïques, tombeaux, urnes, statues, médailles, spécialement sur le coteau de *Puy-Jou*. — Aux environs, beaux fossiles de grès vert.

Pègue (Le), 326 h., c. de Grignan. ⟶ Ancienne station romaine ; découvertes de nombreuses antiquités, entre autres d'un buste de Jupiter.

Pelonne, 85 h., c. de Remuzat.

Penne (La), 134 h., c. du Buis. ⟶ Grotte avec lac alimentant, dit-on, la belle source du Sauron.

Pennes, 74 h., c. de Luc.

Petit-Paris, 75 h., c. de la Motte-Chalancon.

Peyrins, 2,054 h., c. de Romans. ⟶ Château de Chabrières.

Peyrus, 617 h.,c. de Chabeuil. ⟶ Église ruinée d'un ancien couvent de bénédictins. — Grotte du Pialoux (60 m. sur 30; plus de 15 m. de haut.).

Piégon, 468 h., c. de Nyons.

Piégros, 855 h., c. (sud) de Crest. ⟶ Château ruiné. — A la Clastre, belle église romane (XIe s.). — Ancienne commanderie de Templiers.

Pierrelatte, 3,579 h., ch.-l. de c., arrond. de Montélimar, non loin du Rhône, au pied d'un rocher isolé. ⟶ Vestiges de villas antiques sur la rive g. du Rhône.— Près de l'horloge, inscription reproduisant une charte du XIe s.

Pierrelongue, 157 h., c. du Buis. ⟶ Château ruiné.—Trou de la Faille.

Pilhon (Le), 110 h., c. de Luc.

Pilles (Les),581 h., c. de Nyons.

Plaisians, 668 h., c. du Buis. ⟶ Aux Gastauds, source énorme ; à Bluys, argile bitumineuse inflammable.

Plan-de-Baix, 394 h., c. (nord) de Crest, au-dessus d'un abîme au fond duquel coule la Gervanne. ⟶ Ancien château de Montrond, flanqué d'une haute tourelle.

Poët-Célard (Le), 370 h., c. de Bourdeaux. ⟶ Ruines du château des marquis du Poët.

Poët-en-Percip (Le), 117 h., c. du Buis.

Poët-Laval (Le), 994 h., c. de Dieulefit. ⟶ Sources alumineuses de Vitrouillères. — Tour carrée.

Poët-Sigillat (Le), 300 h., c. de Remuzat.

Pommerol, 115 h., c. de Remusat. ⟶ Rochers. — Grotte des Sarrasins.

Ponet-et St-Auban, 230 h., c. de Die.

Ponsas, 557 h., c. de Saint-Vallier. ⟶ Ancien château entièrement reconstruit.

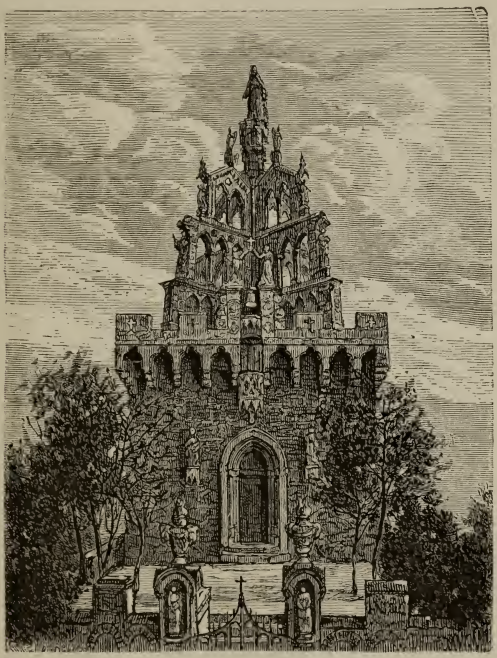

Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, à Nyons.

Pont-de-Barret, 757 h., c. de Dieulefit.

Pont-de-l'Isère, 645 h., c. de Tain.

Pontaix, 379 h., c. de Die, dans une gorge étroite. ⟶ Château ruiné.

Portes, 551 h., c. de Montélimar.

Poyols, 308 h., c. de Luc.

Pradelle, 160 h., c. de la Motte-Chalancon.

Prés (Les), 146 h., c. de Luc.

Propiac, 103 h., c. du Buis. ⟶ Établissement thermal.

Puy-Saint-Martin, 859 h., c. (sud) de Crest.

Puygiron, 371 h., c. de Montélimar. ⟶ Château ruiné.

Rac, 596 h., c. de Montélimar.

Rambert-d'Albon (St-), 1,261 h.

c. de Saint-Vallier. ⟶ Château ruiné. — Source des Collières.

Ratières, 561 h., c. de Saint-Vallier. ⟶ Tour, reste d'un château..

Ravel, 116 h., c. de Châtillon.

Réauville, 550 h., c. de Grignan. ⟶ Tour de Montlucet, regardé comme un ancien temple d'Apollon.

Recoubeau, 536 h., c. de Luc.

Reilhanette, 453 h., c. de Séderon.

Remuzat, 641 h., ch.-l. de c., arr. de Nyons. ⟶ Restes de trois monastères de Templiers, et anciens murs d'enceinte.

Répara (La), 106 h., c. (sud) de Crest.

Restitut (Saint-), 946 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux. ⟶ Chapelle funéraire (mon. hist.) des VIIIe et IXe s., qui présente un carré parfait de 6 m. de côté; sa hauteur est de 12 m.; elle est couronnée d'un dôme. A l'extérieur, frise sculptée représentant le Jugement dernier.— L'église (mon. hist.), du style roman (XIIe s.), est reliée à la chapelle. Elle est divisée en trois travées; très-beau porche.

Rimon-et-Savel, 206 h., c. de Saillans.

Rioms, 98 h., c. du Buis.

Roche-de-Glun (La), 1,200 h., c. de Tain. ⟶ Ruines d'une forteresse, situées sur un rocher au milieu du Rhône et visibles aux eaux basses.

Roche-Saint-Secret (La), 569 h., c. de Dieulefit. ⟶ Église; Madeleine sur bois estimée. — Grotte.

Roche-sur-Grane (La), 245 h., c. (sud) de Crest. ⟶ Ruines du fort des Coquilles.

Roche-sur-le-Buis (La), 575 h., c. du Buis.

Rochebaudin, 537 h., c. de Dieulefit.

Rochebrune, 225 h., c. du Buis.

Rochechinard, 321 h., c. de Saint-Jean-en-Royans. ⟶ Ruines du château (fin du XIVe s.) où Charles VII confina en 1484, Zizim, frère de Bajazet.

Rochefort, 333 h., c. de Montélimar.

Rochefort-Samson, 1,046 h., c. de Bourg-de-Péage.

Rochefourchat, 151 h., c. de la Motte-Chalancon.

Rochegude, 1,101 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Rochette (La), 284 h., c. (nord) de Crest.

Rochette (La), 283 h., c. du Buis.

Roman (Saint-), 250 h., c. de Châtillon.

Romans, V. de 12,923 h., ch.-l. de c., arr. de Valence, à la base orientale d'une éminence, sur la rive droite de l'Isère, au confluent de la Savasse et en face de Bourg-de-Péage avec lequel elle communique par un beau pont en pierre de 4 arches (128 mèt. de long). ⟶ Romans est la seconde ville du départ. par sa population; elle possède un *hôpital* très-riche. On y remarque surtout *l'église*, autrefois collégiale, *de Saint-Barnard* (mon. hist.). Le portail principal, quoique dégradé, est un des plus beaux spécimens de l'architecture romane du XIe s.; la partie inférieure de la nef est du XIIe s., le chœur et le transsept appartiennent au style ogival de la fin du XIIe s. Le chœur, d'une architecture grandiose et sévère, est éclairé par trois rangs de fenêtres superposés. A gauche de la porte d'entrée, s'élève un clocher rectangulaire surmonté d'une flèche bizarre.—Sur l'éminence qui domine la ville et que couronne un calvaire, s'étendent les vastes constructions du *grand séminaire*, ancien monastère de Franciscains.— Belles promenades.

Romeyer, 419 h., c. de Die. ⟶ Belle vallée de Romeyer, dominée par les crêtes majestueuses du Mont-Glandaz et dans laquelle on pénètre par une sorte de porte naturelle ouverte entre deux énormes rochers qui se touchent presque au sommet.

Rottier, 156 h., c. de la Motte-Chalancon, sur l'Oule, à l'extrémité du lac, aujourd'hui à peu près disparu, formé en 1829 par suite de l'éboulement de la partie supérieure de la montagne.

Roussas, 369 h., c. de Grignan. ⟶ Château ruiné; ancienne tour.

Rousset, 700 h., c. de Grignan. ⟶ Mûrier, un des premiers plantés en France: son tronc a 6 mètres de tour; son branchage en a 38, sa hauteur est de 15 mètres.

Roussieux, 85 h., c. de Remuzat.

Roynac, 659 h., c. (sud) de Crest.

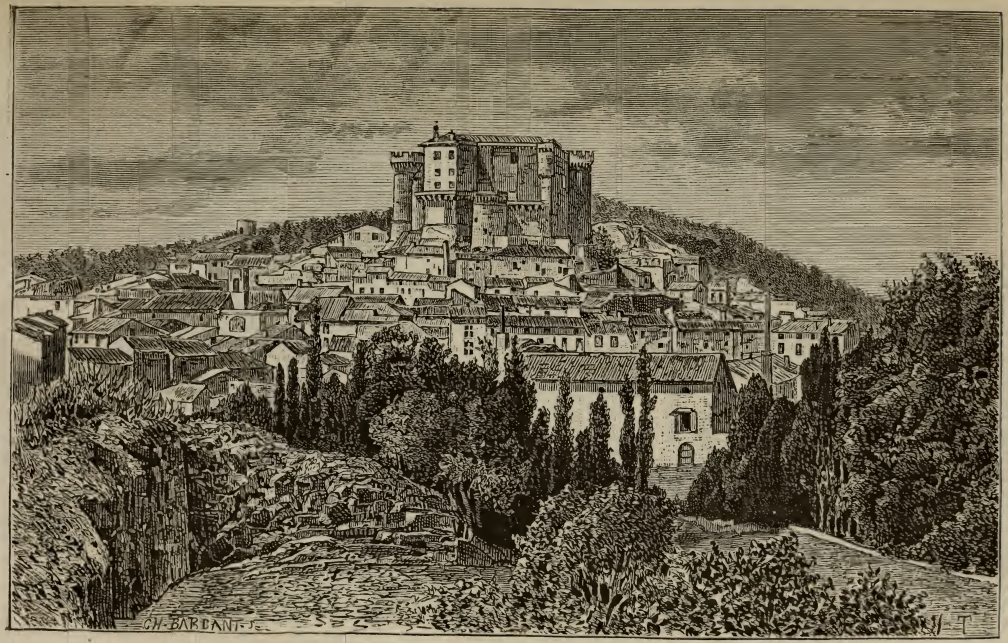

Suze-la-Rousse.

Sahune, 672 h., c. de Remuzat.

Saillans, 1,755 h., ch.-l. de c., arr. de Die. ⟶ Église; portail roman. — Belles fontaines. — Courant d'air périodique (le Solaure).

Salles, 485 h., c. de Grignan.

Sallettes, 192 h., c. de Dieulefit.

Saou, 972 h., c. (sud) de Crest. ⟶ Ruines de la vaste abbaye de Saint-Thiers, flanquée aux angles de tours carrées. — Hotel d'Eurre; le donjon de Lastic (xive s.), tour polygonale. — Forêt de Saou, rochers pittoresques.

Saulce, 1,286 h., c. de Loriol. ⟶ Fort belle mosaïque.

Sauveur (St-), 419 h., c. du Buis.

Sauveur-en-Diois (Saint-), 176 h., c. de Saillans.

Sauzet, 1,520 h., c. de Marsanne. ⟶ Château ruiné, longtemps habité par Louis IX.

Savasse, 1,436 h., c. de Marsanne. ⟶ Chapelle de Notre-Dame de Gruon pèlerinage). — Anciens murs d'enceinte. — Château ruiné.

Séderon, 667 h., ch.-l. de c., arr. de Nyons.

Serves, 602 h., c. de Tain. ⟶ Château ruiné de Poncerves. — Château moderne construit, dit-on, sur les ruines d'un château de Pilate.

Solérieux, 251 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Souspierre, 210 h., c. de Dieulefit. ⟶ Château ruiné de Mazenc, ancien poste des Armagnacs.

Soyans, 692 h., c. (sud) de Crest. ⟶ Château ruiné.

Suze, 405 h., c. (nord) de Crest.

Suze-la-Rousse, 1,725 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux. ⟶ Beau château bâti par les comtes de la Baume au xvie s., restauré avec soin; les quatre façades de la cour sont décorées de riches sculptures; salle des Chevaliers. — Presbytère de la Renaissance. — Église de Saint-Torquat. — Dans les environs, ancienne chapelle de Saint-Michel et ruines du village et du château de l'Estagnol.

Tain, 2,860 h., ch.-l. de c., arr. de Valence, au pied du coteau de l'Ermitage, en face de la ville de Tournon avec laquelle elle communique par deux ponts en fil de fer. ⟶ Taurobole (mon. hist.) élevé en 184.—Colonne miliaire.

Taulignan, 2,310 h., c. de Grignan.

Teyssières, 454 h., c. de Dieulefit.

Thomas (Saint-), 329 h., c. de Saint-Jean-en-Royans. ⟶ Ancien château de la Châtonnière (inscriptions romaines).

Tonils (Les), 145 h., c. de Bourdeaux.

Touche (La), 512 h., c. de Montélimar.

Tourrettes (Les), 249 h., c. de Marsanne.

Treschenu, 670 h., c. de Châtillon. ⟶ Grottes d'Archianne; à une centaine de mètres de l'orifice, lac profond.

Triors, 558 h., c. de Romans. ⟶ Château du comte de Bouchage.

Truinas, 310 h., c. de Bourdeaux.

Tulette, 2,120 h., c. de Saint-Paul-Trois-Châteaux. ⟶ Anciens murs d'enceinte.

Upie, 1,506 h., c. de Chabeuil. ⟶ Mont de Miéry, couronné par les restes d'un fort. — Tumulus du Champ des Batailles. — Aux environs, cippes funéraires. — Dans l'église, colonne portant une inscription romaine.

Uze (St-), 1,524 h., c. de St-Vallier.

Vache (La), 320 h., c. de Valence. ⟶ Château de Mac-Carthy, reconstruit sous Louis XIV.

Vachères, 75 h., c. de Die.

Valaurie, 562 h., c. de Grignan.

Valdrôme, 687 h., c. de la Motte-Chalancon, près des sources de la Drôme.

Valence, V. de 23,220 h., ch.-l. du département, à 129 mèt. d'altit., sur la rive g. du Rhône. ⟶ La *cathédrale de Saint-Apollinaire*, réédifiée au xie s. dans le style roman auvergnat, fut consacrée en 1095 par le pape Urbain II. Ruinée au xvie s., elle a été restaurée en 1604 et 1730. La tour du clocher a été reconstruite en 1861. Le porche est en marbre de Crussol, il présente 32 colonnes surmontées de chapiteaux du plus beau travail. Au portail principal sont sculptés: le *Christ et les Évangélistes* dans le tympan, les *Apôtres* au linteau, par Watrinelle. Le clocher a une hauteur de 57 mèt. Saint-Apollinaire est divisée en trois nefs, éclairées par 16 grandes

fenêtres à plein cintre. Sa forme est celle d'une croix latine; sa longueur totale extérieure est de 75 mèt., sa largeur de 18 mèt. 68 cent. Au fond du déambulatoire est un cénotaphe en marbre renfermant le cœur et les entrailles du pape Pie VI, œuvre de Maximilien Laboureur; le buste du pontife est de Canova. — Le *Pendentif*, monument de la Renaissance, sépulture de l'ancienne famille parlementaire de Mistral. — *Saint-Jean-Baptiste*, église recon

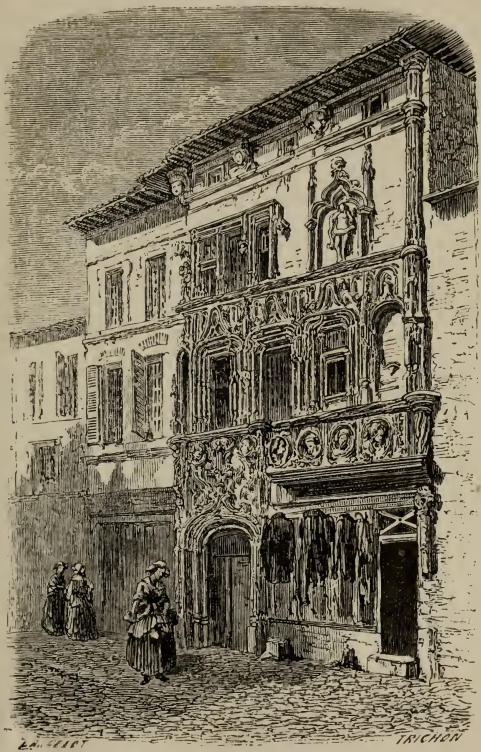

Maison des Têtes, à Valence.

struite de nos jours dans le style romàn (maître-autel et vitraux par Thévenot, de Clermont).—*Saint-Pierre du Bourg*, où fut enseveli saint Apollinaire, possède un beau maître-autel en bois et un tableau attribué à Lebrun. — La collégiale de *Saint-Ruf* (XVIIIe s.) sert de temple protestant.— Église des *Cordeliers*, aujourd'hui magasin à fourrage.— *Notre-Dame de Soyons* est un curieux spécimen du style Pompadour. — *Saint-Joseph*, construite il y a quelques années

dans le style du XIIIe s., est richement décorée et possède de beaux vitraux de la fabrique de Beauvais. — *Notre-Dame*, église paroissiale, n'a rien de remarquable.— La *maison de Mme Dupré-Latour;* charmante porte de la Renaissance décorée de figures d'animaux, de cariatides et de sculptures représentant le jugement de Pâris, l'enlèvement d'Hélène (?), une femme allaitant des enfants et surprise par des satyres, etc.— La *maison des Têtes* (1551), près de la place des Clercs, est un curieux édifice du XVIe siècle. — Le *musée*, qui occupe une partie du local de l'ancien petit séminaire, comprend deux salles, une affectée à la peinture, l'autre à l'histoire naturelle. On y voit quelques statues remarquables. Au rez-de-chaussée a été installé la bibliothèque, qui possède plus de 20,000 volumes. Dans la cour du musée ont été réunis : des fûts de colonnes, des corniches et des frises du plus beau marbre, des mosaïques, des pierres milliaires, quatre cippes funéraires, et un *taurobole* dont une des faces porte une inscription dédicatoire à Cybèle. — Parmi les autres monuments de Valence il faut mentionner : les casernes d'artillerie, qui occupent l'emplacement de l'*hôtel du gouvernement* où mourut Pie VI; le *palais de Justice;* le *théâtre;* le *collége*, l'*hôpital général;* le *petit séminaire* et la nouvelle *prison* départementale; l'*arsenal*; la *cartoucherie;* l'*école normale*.— Sur la *place Championnet* est la colossale *statue* en bronze du général de ce nom, œuvre de Sappey.— Valence possède en outre un vaste *Polygone* et une agréable promenade, celle du *Champ-de-Mars*.—Un joli pont en fil de fer relie Valence à la rive dr. du Rhône.

Vallier (Saint-), 3,228 h., ch.-l. de c., arr. de Valence. ⟶ A 1 kil. au S. se trouvait l'antique station d'*Ursolis*. —Château gothique de Diane de Poitiers (aujourd'hui de Chabrillan).

Valouse, 98 h., c. de Nyons.

Vassieux, 773 h., c. de la Chapelle. ⟶ Grotte de Fondeurle, au fond de la vallée de Quint, remarquable par les stalactites de glace qui s'y forment en été et se fondent en hiver.

Vaunaveys, 501 h., c. (nord) de Crest. ⟶ Ruines de l'église d'un couvent de Saint-Michel.

Veaunes, 287 h., c. de Tain.

Venterol, 950 h., c. de Nyons. ⟶ Ruines de la forteresse de Château-Ratier.

Vercheny, 339 h., c. de Saillans. ⟶ Montagnes de formes étranges dominant le village.

Verclause, 337 h., c. de Remuzat.

Vercoiran, 469 h., c. du Buis.

Véronne, 170 h., c. de Saillans.

Vers, 231 h., c. de Séderon.

Vesc, 853 h., c. de Dieulefit.

Villebois, 121 h., c. de Séderon.

Villefranche, 88 h., c. de Séderon.

Villeperdrix, 507 h., c. de la Motte-Chalancon.

Vinsobres, 1,586 h., c. de Nyons. ⟶ Restes des remparts. — Château de Véronne; chapelle dont le pavé est une mosaïque romaine de Vaison (Vaucluse).

Volvent, 261 h., c. de la Motte-Chalancon.

22598. — Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

France par ADOLPHE JOANNE

DRÔME

les chiffres expriment la hauteur en mètres au dessus du niveau de la mer

Gravé chez Erhard 12, r. Duguay-Trouin
Dessiné par Alp. Mouraux

Librairie Hachette et Cie à Paris

DC
611
D783J6

Joanne, Adolphe Laurent
Géographie du département
de la Drôme

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LIBRAIRIE HACHETTE ET

A PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

NOUVELLE COLLECTION DES GÉOGRAPHIES DÉP

PAR AD. JOANNE

FORMAT IN-12 CARTONNÉ

Prix de chaque volume . . . . . .

(*Avril* 1879)

50 départements sont en vente

EN VENTE

Ain	11 gravures,	1 carte.		Indre-et-Loire .			
Aisne.	20 —	1 —		Isère, ...	1		
Allier	27 —	1 —		Jura	12	—	1 —
Ardèche . . .	12 —	1 —		Landes.	16	—	1 —
Aube.	14 —	1 —		Loir-et-Cher . .	15	—	1 —
Basses-Alpes. .	11 —	1 —		Loire	14	—	1 —
Bouch.-du-Rhône	27 —	1 —		Loire-Inférieure	20	—	1 —
Cantal	14 —	1 —		Loiret	22	—	1 —
Charente. . . .	15 —	1 —		Maine-et-Loire .	24	—	1 —
Charente-Infér .	14 —	1 —		Meurthe	31	—	1 —
Corrèze	11 —	1 —		Morbihan. . . .	15	—	1 —
Côte-d'Or . . .	29 —	1 —		Nord.	20	—	1 —
Côtes-du-Nord .	10 —	1 —		Oise	10	—	1 —
Deux-Sèvres . .	14 —	1 —		Pas-de-Calais . .	16	—	1 —
Dordogne. . . .	14 —	1 —		Puy-de-Dôme. .	16	—	1 —
Doubs	15 —	1 —		Pyrén -Orient. .	15	—	1 —
Drôme	15 —	1 —		Rhône	19	—	1 —
Finistère. . . .	16 —	1 —		Saône-et-Loire .	23	—	1 —
Gironde	15 —	1 —		Savoie	14	—	1 —
Hautes-Alpes. .	18 —	1 —		Seine-et-Marne.	15	—	1 —
Haute-Saône . .	12 —	1 —		Seine-et-Oise. .	17	—	1 —
Haute-Savoie . .	19 —	1 —		Seine-Inférieure	15	—	1 —
Haute-Vienne. .	10 —	1 —		Somme.	12	—	1 —
Ille-et-Vilaine .	14 —	1 —		Vienne.	15	—	1 —
Indre.	22 —	1 —		Vosges.	17	—	1 —

EN PRÉPARATION

Alpes-Maritimes — Aude — Gard — Haute-Garonne — Haute-Marne
Hautes-Pyrénées — Hérault — Lot — Marne — Nièvre — Tarn — Var
Vaucluse — Vendée

ATLAS DE LA FRANCE

CONTENANT 95 CARTES

(1 carte générale de la France, 89 cartes départementales, 1 carte de l'Algérie et 4 cartes des Colonies)

TIRÉE EN 4 COULEURS ET 94 NOTICES GÉOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES

1 beau volume in-folio, cartonné : 40 fr.

Chaque carte se vend séparément . . . . . 50 c.

TYPOGRAPHIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 02 03 06 007 3